

## RD-CONGO



300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2556 - VENDREDI 11 MARS 2016



Le siège de l'Union européenne

## DROITS DE L'HOMME

## La RDC appelle à une coopération positive avec ses partenaires

Réagissant le 10 mars via une conférence de presse aux récentes allégations de l'Union européenne faisant état « d'actes de harcèlement et d'intimidations en nombre croissant visant des responsables politiques et des membres de la société civile et des médias », le porte-parole du gouvernement s'est permis de relativiser la portée des rapports publiés sur la RDC en matière des droits de l'homme d'autant plus qu'ils sont déclaratoires, c'est-à-dire « qu'ils n'ont au-

cune autorité tant qu'ils n'ont pas été étayés par des faits probants ».

L'exécutif national, a déclaré Lambert Mende, « souhaite recevoir de ses partenaires de la communauté internationale un appui plus utile qui lui permette d'améliorer les prestations de ses technostuctures institutionnelles ». Pour la RDC, a-t-il ajouté, la nécessité d'une coopération positive reste la principale revendication à faire à l'endroit de ses partenaires.

Page 14

## Élection des gouverneurs

## Les cours d'appel entérinent les listes de la Ceni

Tous les candidats indépendants, qui espéraient que leur recours allait être pris en compte afin de leur donner la possibilité de concourir le 26 mars en sollicitant le suffrage des députés provinciaux, ont été simplement désillusionnés. En effet, nombre des recours introduits ont été déclarés non fondés par les cours d'appel sollicitées. Pour la plupart, il s'agit des candidats indépendants recusés par la majorité présidentielle qui ne pouvaient se présenter en

concurrence avec ceux ayant reçu le quitus de leur famille politique.

L'invalidation des candidatures indépendantes n'aura, cependant, pas ragaillardé la centrale électorale dans son rôle d'institution d'appui à la démocratie, pense une certaine opinion qui estime qu'elle est bien à la traîne de la majorité présidentielle de qui elle recevrait des injonctions, mettant ainsi en péril son indépendance.

Page 14



L'enseigne de la Centrale électorale

## MOIS DE LA FEMME

## Les Congolaises invitées à exiger le respect de la Constitution

Pour l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), les mêmes causes produisant les mêmes effets, les femmes doivent faire attention et lutter afin que tous les acteurs politiques respectent leurs engagements vis-à-vis de la Constitution, gage d'une paix durable et d'une grande sécurité pour elles. La Constitution devra être respectée et protégée par tous, particulièrement par les femmes qui ont été les grandes victimes des différentes guerres que la RDC a connues, indique l'Asadho dans un appel lancé à l'occasion du mois de mars dédié à la gent féminine. Cette ONG exhorte, par ailleurs, les acteurs politiques à s'abstenir de tout acte de nature à exposer les femmes à la violation de leurs droits fondamentaux.

Page 13

## VIE DES CLUBS

## L'entraîneur Mwinyi Zahera quitte le DCMP



Mwinyi Zahera n'est plus entraîneur principal du Daring Club Motema Pembe. Il y a d'abord eu la rumeur de sa démission en tout début de semaine après la défaite contre Muungano le 6 mars. L'information avait ensuite été démentie avant de se confirmer trois jours après. Certains supporters du club dirigé par le commissaire spécial Gentiny Ngobila lui reprochent l'insuffisance de résultats et un manque de per-

sonnalité.

La défaite contre Muungano en première journée de Play-Off de la Division 1 a visiblement profité aux pourfendeurs du successeur du technicien Franco-Serbe Lazar Milosevic. Il a fini par céder en déposant sa démission après plusieurs mois de pression et quinze mois de responsabilité assumée à la tête du staff technique du team vert et blanc de la capitale.

Page 15

## ÉDITORIAL

## Chaos

Que sortira-t-il du chaos qui s'aggrave tous les jours en Libye ? Nul, bien sûr, ne peut le dire étant donné l'ampleur que prennent les assauts de toute nature menés sur ce territoire par les islamistes radicaux et l'impuissance dont font preuve les puissances qui l'ont provoqué en faisant abattre le « Guide » Mouammar Kadhafi. Mais ce dont on peut être certain, aujourd'hui, c'est que l'abcès ouvert par cette intervention absurde n'est pas près de se refermer.

Et aussi que l'Europe paiera au prix fort, dans les mois et les années à venir, l'erreur que certains de ses dirigeants ont commise en soutenant des factions qui n'avaient aucune légitimité, aucune assise populaire, aucune capacité d'action. Enfermée au Levant dans un conflit qu'elle s'avère incapable de gérer en dépit des puissants moyens militaires qu'elle y déploie la voici, en effet, qui assiste sans pouvoir rien faire à l'installation, devant sa porte, d'une immense zone de non droit dont les mouvements les plus radicaux s'emparent peu à peu.

Pour prendre la mesure du désordre qui menace désormais le Vieux continent, il convient d'avoir présentes à l'esprit les trois conséquences que le chaos régnant en Libye aura inévitablement pour l'Union Européenne : d'abord, l'afflux des migrants africains vers les côtes italiennes, françaises, espagnoles que des passeurs plus ou moins contrôlés par les islamistes radicaux organiseront ; ensuite, la transformation de la Libye en un lieu de transit privilégié pour les trafics de toute nature, notamment ceux de la drogue et des armes ; enfin, l'extension probable, sinon certaine, du désordre à l'ensemble de l'Afrique du nord, au Sahel et au Sahara, à l'Afrique sub-saharienne où prolifèrent déjà les mouvements radicaux qui ensanglantent le Nigéria et le Cameroun.

Face au danger extrême que porte en elle cette situation mieux vaudrait, pour les pays qui ont ouvert la boîte de Pandore sans écouter les conseils de bon sens qui leur étaient donnés, par le Congo notamment, reconnaître publiquement les erreurs ainsi commises et donner aux pays africains eux-mêmes les moyens nécessaires pour lutter efficacement contre le mal. Croire que les puissances occidentales y parviendront en multipliant les raids aériens ou en envoyant des troupes au sol est une nouvelle illusion qui risque de leur coûter encore beaucoup plus cher. Il est temps que le réalisme l'emporte sur l'utopie !

Les Dépêches de Brazzaville

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

## Les observateurs nationaux formés aux méthodes de travail

La Coordination nationale des réseaux et associations de la société civile œuvrant sur la gouvernance démocratique et électorale (CORAGED) a organisé le 9 mars à Brazzaville, la session de formation des observateurs nationaux aux méthodes d'observation des scrutins.

Il s'agit au cours de cette session d'échanger les uns avec les autres, de se partager l'expérience, d'apprendre à ces derniers le rôle d'un observateur des élections ; ses principales responsabilités ; sa différence avec les délégués des partis politiques dans les bureaux de vote. La session s'est surtout appuyée sur la question de la méthodologie de l'observation, c'est-à-dire ce qu'il faut observer et comment. « La méthodologie suppose le respect d'un certain nombre de principes

d'éthique et déontologique », a signifié l'expert international en matière électorale Lucien Toulou.

S'adressant à son tour aux participants, le coordonnateur national de la CORAGED, Céphas Ewangui, a invité ces derniers à bien intérioriser les modules qui leur seront dispensés pour être pleinement à la hauteur de la mission qui les attend, à savoir l'évaluation la plus objective du déroulement du scrutin afin de témoigner de manière impartiale, auprès des électeurs et de

la communauté internationale sur la qualité de l'élection présidentielle du 20 mars 2016.

« Il nous faut tous savoir que l'organisation périodique des élections réputées libres, transparentes et équitables signifie déjà la présence de la démocratie. Quand elles sont bien, voire, très bien organisées, elles deviennent un indicateur décisif pour mesurer le degré d'engagement du pays aux principes démocratiques », a conclu ce dernier. Il faut rappeler que les observateurs sont d'abord et avant tout des témoins. Ce qui leur est demandé, c'est d'observer, de noter, de suggérer.

Jean Jacques Koubemba

## André Okombi Salissa promet de créer une banque pour les jeunes

Le candidat André Okombi Salissa a entamé le 9 mars un marathon de meetings dans trois arrondissements de Brazzaville, à savoir Bacongo, Djiri et Ouenzé. Partout où le candidat de l'IDC-Frocad est passé, il a promis de réduire le taux de jeunes en chômage par la création d'une banque qui financera leurs projets.

André Okombi Salissa affirme avoir la maîtrise de ce projet grâce à ses quinze ans d'expérience ministérielle où il est passé entre autres par le ministère du travail, de l'emploi et de la formation qualifiante. L'emploi, a-t-il dit, se trouve dans la création des entreprises publiques et privées. Sur le plan culturel, le candidat de l'IDC-Frocad entend revaloriser les musées, le cinéma public et les espaces culturels et de loi-

sirs.

La consolidation de l'unité nationale et de la paix est également inscrite dans son programme de gouvernement. André Okombi Salissa a longuement édifié l'assistance de Bacongo, Djiri et Ouenzé sur ces deux notions, affirmant parfois ironiquement qu'une personne ne peut pas être en paix lorsqu'elle n'a pas mangé et si elle ne se soigne pas bien, faute d'hôpitaux adéquats.

Par ailleurs, il a mis à profit ces retrouvailles pour exhorter l'administration électorale à procéder à la publication des listes électorales révisées et à la distribution correcte des cartes d'électeur avant le 20 mars. « Si ces deux opérations ne sont pas bien faites avant le 20 mars, il n'y aura d'élection présidentielle ni pour la majorité ni pour l'oppo-



sition », a déclaré André Okombi Salissa, avant d'informer leurs représentants dans les bureaux de vote de ne pas accepter le vote par procuration.

Roger Ngombé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula  
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana  
(chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué  
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou  
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath  
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzo-

ukouta, Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olaboré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid

Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

## CAMPAGNE ÉLECTORALE

## Denis Sassou N'Guesso clôture son meeting à Gamboma sur un pas de danse

Une fine pluie du genre de celles qui ne s'arrêtent pas facilement mouille la ville de Gamboma, le 10 mars, en début d'après-midi, alors que Denis Sassou N'Guesso s'apprête à rejoindre ses partisans rassemblés nombreux sur le lieu prévu pour son meeting de campagne. Elle n'est pas finie quand il arrive à bord de sa voiture décapotable salué par la foule. On se bouge les places pour mieux s'abriter de la pluie qui se montre enfin plus clémente.

Côté messages, les jeunes, les femmes de Gamboma ainsi que son directeur local de campagne, Hugues Ngouelondele, ont tour à tour pris l'engagement de se mobiliser davantage pour une victoire de leur candidat le 20 mars. Ils ont aussi insisté sur le caract

dat de son choix. Poignantes, les deux jeunes filles, qui se sont passé le relais avant la représentante des femmes, ont rappelé à Denis Sassou N'Guesso la responsabilité des dirigeants à préserver le climat de paix et assurer l'avenir des enfants du pays.



Denis Sassou N'Guesso lors de son meeting à Gamboma, le 10 mars

ère cosmopolite du chef-lieu de leur district: « À Gamboma, nous sommes tous parents », déclarait Hugues Ngouelondele qui pouvait se réjouir de la forte mobilisation des potentiels électeurs du candi-

Intervenant en dernier lieu, Denis Sassou N'Guesso a évoqué la municipalisation accélérée du département des Plateaux lancée en 2013, pour dire que les infrastructures prévues à Gambo-

ma seront réalisées. Une société chinoise, a-t-il déclaré, est sur place pour construire les voiries urbaines inscrites dans ce programme. Puis comme il le fait au long de son périple, il a commenté son projet de société, notamment dans son volet formation qualifiante et l'emploi des jeunes. Il s'est aussi employé à expliquer le mode d'élection avec le bulletin unique, mobilisant en faveur de sa candidature.

C'est au son de « Ekoti te », refrain de la rumba congolaise à la mode ces derniers temps que Denis Sassou N'Guesso a quitté la place du stade Louis-Akouala où il tenait son meeting de campagne à l'entrée nord de Gamboma. Preuve d'une communion certaine avec ses partisans venus nombreux le saluer à cette occasion, le candidat du Rassemblement de la majorité présidentielle a regagné son lieu d'hébergement comme il était arrivé à bord de son 4x4 décapotable suivi par ces derniers.

Ce 11 mars, Denis Sassou N'Guesso, qui était auparavant à Boundji et Abala, mettra le cap sur Ngo, Lekana et Djambala.

Gankama N'Siah

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

## Le candidat Anguios Engambé accueilli à Impfondo et Ouesso

Dans le cadre de sa campagne présidentielle, le candidat du Parti pour l'Action et la République Mâ (PAR), a mis, le 9 mars, le cap sur Impfondo, dans le département de la Likouala, Ouesso dans la Sangha et Owando dans la Cuvette, où il a rencontré ses potentiels électeurs.

Accompagné de son équipe de campagne, Anguios Nganguia Egambé a amorcé sa tournée électorale par Impfondo où un accueil chaleureux lui a été réservé à l'aéroport par ses potentiels électeurs. Hélas, le candidat empêché d'accéder dans la ville n'a pu battre sa campagne.

L'officier colonel de police, qui a accueilli le candidat dans le salon de l'aéroport, sous une pluie battante, et qui parlait au nom des autorités locales, s'appuyait sur le fait que le candidat n'aurait pas prévenu son arrivée dans la ville. Par contre, étant déjà présent à Impfondo, expliquait ce colonel de police, le candidat du PAR pouvait bien se mouvoir dans la ville, à condition de présenter d'abord ses civilités au préfet du département. Pris de colère, après une vive discussion sans issue avec ce colonel, le candidat Anguios



Anguios Engambé distribuant son projet de société aux populations de Ouesso (photo adiac)

Engambé et toute son équipe de campagne ont mis le cap sur Ouesso. Dans cette ville, la tradition étant respectée, le candidat, bien accueilli depuis l'aéroport, a eu le temps de savourer ses électeurs en leur distribuant le résumé de son programme de gouvernement.

Après Ouesso, le candidat Anguios Engambé s'est rendu à Owando. Etant arrivé dans le chef-lieu du département de la Cuvette la nuit tombée, le candidat du PAR n'a pu que rencontrer son directeur de campagne

dans la contrée, à qui il a remis la logistique nécessaire afin qu'il poursuive la campagne dans le département.

Partout où le candidat Anguios est passé, il expliquait aux populations le bien-fondé de son programme de gouvernement conçu en 94 pages, dans lequel il expose ses ambitions pour l'avenir du Congo. De même, il leur expliquait le logo ainsi que les symboles qui le composent, entre autres, un balais traditionnel, une montre et de l'eau.

Firmin Oyé

## L'ACAP exhorte les candidats à accepter les résultats des urnes

Dans un communiqué de presse publié à Brazzaville, l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP) s'est dit préoccupée par la préservation de la paix dans le pays, à quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle du 20 mars prochain

Messenger de paix des Nations unies, l'ACAP que dirige Vital Balla a invité les neuf candidats retenus pour le scrutin présidentiel à accepter les résultats qui sortiront des urnes. « Adversaire politique, tu as gagné dans les urnes, c'est bon ! Adversaire politique, tu as perdu dans les urnes, c'est bon ! Ainsi va la nouvelle République », souligne le communiqué.

Selon la doyenne de la société civile congolaise, en pareille circonstance, les chefs de blocs, zones, quartiers, des grandes villes comme Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Ouesso, Makoua, Brazzaville, devraient cultiver un esprit de vivre ensemble dans un monde sans frontière. Un monde, a-t-elle rappelé, où les contradictions, s'il y en avait, se règlent autour d'une table, dans le Mbongui ou le Kandza.

L'ACAP est, par ailleurs, revenue sur les actes inciviques enregistrés le 20 octobre dans certaines localités du pays, avant le référendum constitutionnel qui a institué la nouvelle République. D'après elle, les maîtres penseurs de ces troubles étaient à l'extérieur.

Parfait Wilfried Douniama

## Henri Bouka échange avec les membres des commissions locales d'organisation d'élections

Dans le cadre de l'élection du 20 mars, le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka, a échangé le 10 mars avec les membres des commissions locales d'organisation d'élections en présence du préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka.

Les participants à cette rencontre ont abordé divers sujets relatifs à l'évaluation du niveau de préparation du scrutin du 20

si, au cours de cette séance de travail, le président de la CNEI a donné quelques orientations aux membres des



Henri Bouka

mars sur l'opération de distribution des cartes d'électeurs, ils ont aussi fait le point sur le matériel électoral disponible.

Pour Marcel Banzouzi et Yolande Ketta Bangui, respectivement coordonnateur adjoint de la CNEI dans le département de Pointe-Noire et administrateur maire du sixième arrondissement Ngoyo, « bien qu'une grande partie du matériel électoral est déjà mis à la disposition des différents arrondissements de Pointe-Noire et du district de Tchiamba-Nzas-

commissions locales d'organisation d'élection en vue d'accélérer davantage la distribution des cartes d'électeurs, faire le point sur le matériel électoral dans chaque circonscription électorale pour assurer une meilleure organisation du scrutin ». En plus des membres de la CNEI, ces retrouvailles ont connu la participation des délégués du ministère de l'Intérieur et ceux de la Direction générale des affaires électorales.

Séverin Ibara

## CONSOMMATION

## Les prix des produits congelés revus à la baisse

Depuis plus de deux semaines, on constate une baisse considérable des prix des produits frais sur le marché. Les cartons de poulet, cuisse de poulet, côtes, aile de dinde, tripes dont les prix variaient entre 10.000F et 25000FCFA ont complètement chuté. A quoi serait due la baisse des prix de ces produits que raffolent bon nombre de Congolais ?

Interrogé sur la question, quelques responsables des chambres froides rencontrés à leurs postes de travail ont avancé diverses raisons. Pour certains, c'est dans le souci de libérer leurs dépôts devenus saturés qu'ils ont baissé les prix. D'autres par contre font référence à la concurrence due à la prolifération des chambres froides. « La concurrence est la seule raison pour laquelle nous avons baissé les prix de nos produits. Si notre adversaire immédiat a baissé les prix, nous sommes obligés de faire autant si nous tenons à évacuer notre marchandise », a indiqué un des gestionnaires de la chambre froide Guenin, ayant requis l'anonymat. Et à un boucher à Talangaï,



Maxime, de relever que ce ne sont pas tous les produits qui ont baissé de prix. « Le carton de queue de bœuf coûte toujours 31000F et celui de viande arrière 63000 FCFA. Malgré ce fait, le bénéfice est mieux qu'avant ».

Un autre son de cloche auprès des commerçantes qui se plaignent du faible pouvoir d'achat. « Certes le carton de cuisse est ramené à 8000F au lieu de 10000F et les cotes de 18000 à 15000F. Les clients se font rares, l'argent ne circule pas », s'est plaint caroline, une

vendeuse au marché Mikalou. « Avant, je pouvais vendre trois cartons de poulets par jour; mais depuis quelques temps, j'ai du mal à évacuer ne fusse qu'un carton. C'est dur ! », a renchéri Josiane, une vendeuse au marché de Ouenzé.

Chargé du suivi régulier des prix des produits de première nécessité sur le marché national, le ministère du Commerce et des approvisionnements également abordé à ce sujet a apporté quelques indications. Le directeur des approvisionne-

ments de la distribution et des prix, Gaspard Mouyabi Mbaya a abondé dans le même sens que les responsables des chambres froides en reconnaissant que l'augmentation du nombre d'importateurs (une dizaine) et de grossistes, disposant de stocks importants dans leurs chambres froides constitue aussi l'une des raisons de la baisse de prix. « C'est au bout de 60 jours voire trois mois que le commerçant reçoit de son fournisseur une commande supplémentaire, c'est la règle du marché. D'où, la nécessité

de déstocker », a-t-il expliqué. Par ailleurs, le directeur général du commerce intérieur, Michel Kounga, justifie la baisse des prix des produits sur le marché par la réduction des coûts à l'importation. « Certes il y a la concurrence mais cela n'a pas beaucoup d'incidences. Il faut retenir que depuis la chute du baril du pétrole, les prix des produits alimentaires ont baissé sur le marché mondial », a-t-il relevé.

La tutelle a profité pour féliciter les importateurs souvent taxés de spéculateurs de faire preuve de bonne foi pour l'intérêt du consommateur congolais. « Depuis le mois de décembre les commerçants ont fait preuve d'honnêteté. Ils nous démontrent que leurs prix sont fixés par rapport aux coûts à l'importation », a ajouté le directeur général du commerce intérieur. Facteur de développement, les infrastructures routières ont toujours eu un impact positif sur l'activité économique d'un pays. L'ouverture en début de ce mois, de la nationale N°1 Brazzaville-Pointe à partir de Yé, au nord, est à prendre en compte.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## MOIS DE LA FEMME

## Le Campus numérique francophone de Brazzaville incite les étudiantes à la recherche

L'institution francophone basée à Brazzaville a entamé, le 9 mars, la dispensation d'un cours sur la recherche documentaire en ligne au bénéfice d'une dizaine d'étudiantes en master II, dans le cadre de la célébration du mois de la femme et en prélude à la Journée internationale de la francophonie.

Du 9 au 17 mars, ces étudiantes en master II vont s'initier et se recycler à l'appropriation des navigateurs Mozilla Firefox, Google et se former sur l'usage des logiciels comme web invisible, OpenOffice writer ainsi que sur l'organisation automatique des données bibliographiques. Elles vont s'initier aux astuces de la recherche avancée.

Très attaché à cette initiative du Campus numérique francophone de Brazzaville (CNFB), le chargé de projets, Achille Benjamin Sompia, pense que ces cours de formation sont d'une importance capitale et se questionne : « Entre, l'achat de 800 pagnes à distribuer aux vieilles femmes et l'achat de 50 ordinateurs à offrir aux étudiantes de moins de vingt ans. Quel est l'investis-

tissement gagnant des deux achats ? »

Ce dernier a également relayé au grand public, le message poignant de Jean-Paul de Gaudemar, recteur de l'AUF relatif à la journée internationale de la femme. « L'Agence s'est engagée en permanence à leurs côtés pour permettre à tous les talents de grandir, de s'exprimer et de participer à l'évolution de l'humanité ».

Le recteur de l'AUF a rappelé l'engagement des institutions membres de l'Agence qui agissent en faveur de l'accès des femmes à l'enseignement supérieur à travers le monde.

L'AUF a rappelé qu'« Après avoir soutenu, partout dans le monde, les étudiantes afin qu'elles puissent poursuivre leurs études et en tant que tête d'un réseau universitaire international, se mobilise depuis 2013, pour favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilité dans l'enseignement supérieur et la recherche ».

Rappelons que ces différentes initiatives, ont pour but d'éveiller les consciences, en luttant contre les stéréotypes et les pré-

jugés auxquels les femmes sont confrontées.

En octobre 2015, l'AUF a créé un réseau francophone de femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche. Ce réseau a pour mission de sensibiliser les milieux universitaires et notamment leurs dirigeants à la question de l'inégalité entre les femmes et les hommes dans les universités. Il a également pour objet de former celles qui souhaitent accéder à des postes de responsabilité.

En novembre 2015, l'AUF lance trois modules francophones de formation à distance « genre : concepts et approches ».

L'institution francophone va s'atteler en 2016, à la conception d'un observatoire francophone du genre à l'université. Cet observatoire aura pour objectif de permettre l'élaboration d'un état des lieux de la situation des femmes à l'université. Il se basera sur des indicateurs spécifiques à l'espace francophone, afin d'impulser des politiques favorisant l'égalité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et d'en mesurer l'évolution dans le temps.

**Fortuné Ibara**

## L'ULEECO réclame une meilleure formation professionnelle pour les jeunes congolaises

Dans le cadre du mois de la femme, l'Union libre des étudiants et élèves du Congo (ULEECO) a organisé le jeudi 10 mars à Brazzaville, une conférence-débat sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes congolaises. L'occasion a permis aux participants d'échanger sur la place du genre dans le processus de développement, avant d'interpeller les autorités à promouvoir la formation professionnelle.

Plusieurs dizaines d'étudiantes et élèves membres de l'ULEECO ont pris part à la rencontre dans l'enceinte de l'école technique, CETF «8 mars 1965» de Brazzaville. Des encadreurs et militantes de la cause féminine ont été invités pour partager leurs expériences à la nouvelle génération. Pour le président de l'ULEECO, Théophile Moyo-Malanda, le thème choisi pour la conférence-débat est lié au thème des Nations unies relatif à la Journée de la femme 2016: « la parité en 2030 : avancer plus vite vers l'égalité des sexes! » pour un monde 50/50 en 2030.

« La formation professionnelle ou technique des jeunes filles est capitale pour le processus de développement de notre pays. En tant qu'auxiliaire de l'éducation nationale, l'ULEECO a décidé d'interpeller les autorités sur ce sujet », a déclaré le numéro un des élèves et étudiants du Congo, Théophile Moyo-Malanda ajou-

tant que pour atteindre l'émergence d'ici 2025 et la parité 50/50 en 2030 « les jeunes filles peuvent jouer un rôle crucial, si l'Etat leur crée des meilleures conditions ». Pamela, étudiante en économie, est aussi du même avis : « il y a un réel problème concernant la qualité de formation », a confié cette participante.

La directrice du Collège d'enseignement technique féminin (CETF) 8 mars, Nina Barbe, semble être la mieux placée pour plaider en faveur de ces établissements féminins d'enseignement technique. L'une des principales difficultés, selon Nina Barbe, c'est le manque d'enseignements qualifiés dans les deux filières qui existent de formation dans son école. Par ailleurs, les filles qui font technique d'habillement ou couture abandonnent la filière au profit de celle de l'hôtellerie. Cette défection, explique la directrice, est due à l'absence de moyens didactiques et d'enseignants qualifiés. La porte-parole de l'ULEECO- CETF évoquant des abus commis par certains enseignants, a dénoncé des obstacles à l'épanouissement des femmes congolaises.

Les participants à cette activité citoyenne ont invité les autorités de tutelle notamment le ministère de l'Enseignement technique à porter une attention particulière pour améliorer les conditions de vie et d'études des filles dans ces centres de formation.

**Fiacre Kombo**

## ÉROSIONS À BRAZZAVILLE

## La deuxième sortie nord menacée par un ravin

Alors que les mesures seraient déjà prises par les autorités de la ville, particulièrement celles qui auraient, effectué plusieurs visites du site où une érosion prend de l'ampleur et inquiète actuellement les habitants du quartier Ngamakosso, située à Talangai, dans le sixième arrondissement, la deuxième sortie nord de Brazzaville est en voie d'être coupée par l'avancée rapide de ce ravin, notamment si aucune solution n'est trouvée pour le contrer, selon les habitants du quartier.

En effet, selon les populations victimes, cette érosion qui touche déjà une bonne partie du Centre de santé intégré « Maman Mboulé » nécessite qu'une stratégie efficace soit mise en place afin de freiner l'avancée spectaculaire de ce ravin. « Cette érosion a commencé depuis 2008 et nous étions encore à environ 1km mais aujourd'hui, nous sommes au centre. Il est donc temps que les autorités prennent leur responsabilité en renforçant le système de protection et en créant soit un comité d'éveil. Car, c'est un danger permanent pour la population environnante », a déclaré, l'un des propriétaires des

parcelles victimes, Norbert Ngapoula, demandant au député de leur circonscription électorale de prendre aussi, de son côté, des dispositions pratiques et de réagir tôt pour qu'ils soient épargnés de ce sinistre. Car, selon lui, les statistiques soulignent que le nombre de familles qui ont perdu leurs habitations sont déjà à vingt. « En dehors des maisons que nous avons perdues, nous risquons également de perdre notre route qui vient à peine d'être construite et surtout, notre hôpital », a-t-il encore déploré.

Parlant pour sa part des facteurs de cette érosion, une autre victime, Patchely Moyen



Une vue du ravin de Ngamakosso

a précisé qu'il y a aussi, le ruissellement des eaux de pluie

non canalisées et l'élimination de la végétation qui fixe

les sols. « Nous subissons ce sinistre depuis 2015. Et, ce qui nous fait peur c'est qu'à la moindre pluie, nous enregistrons de nombreux dégâts et les habitations s'écroulent », a-t-il signifié, avant de préciser que les dernières pluies diluviennes qui se sont abattues dans la ville, notamment les 5, 8 et 9 mars derniers ont accentué le phénomène.

Par ailleurs, il déplore aussi que, compte tenu de la progression rapide de cette érosion et, malgré le fait qu'une opération de recensement des familles concernées serait déjà lancée par le gouvernement en vue de leur indemnisation, les habitants de la zone se sentent toujours abandonnés à leur triste sort. « Plusieurs visites ont été effectuées par les autorités pour nous encourager, mais jusqu'alors il n'y a aucune action palpable et salvatrice sur le terrain », a-t-il conclu.

**Rock Ngassakys**

### DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°027/MEFDD-CAB/PFDE/DMI/C/16

«Recrutement d'une firme chargée de la réalisation des Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) dans les SDC de Kabo, Pokola, et Londoungou-Toukoulaka »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «réalisation des Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) dans les SDC de Kabo, Pokola, et Londoungou-Toukoulaka »
2. La mission vise à élaborer par zone des Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) dans les Séries de Développement Communautaires ci-avant citées en vue de faire en sorte que les activités du Projet puissent se réaliser conformément à la réglementation en vigueur en vue de préserver l'environnement et la santé humaine..
3. L'Unité de coordination du PFDE près le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable, chargée de la mise en œuvre dudit projet, invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
4. Les critères pour l'évaluation des

Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires à la présente (dotée d'un plus grand poids), et (iii) le personnel permanent du cabinet dans le cadre de sa gestion normale.

5. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la « Qualification des Consultants » défini dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 Mars 2016 à 16 heures :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Mougali III,  
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33,  
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**Brazzaville, le 09 Mars 2016**

**Le Coordonnateur du PFDE  
Joachim KONDI**

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° SC 03/2016/ PADEF/UNGP/RPM

« Recrutement d'une ONG /Association nationale chargée d'appui au diagnostic des unions des GIEC des bassins de production dans la zone d'intervention du PADEF»

#### 1. Contexte et justification

1.1 La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'une ONG / Association nationale chargée d'appui au diagnostic des unions des GIEC des bassins de production dans la zone d'intervention du PADEF.

1.2. Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les ONG / Associations intéressées par ladite mission à soumettre leurs offres, sous pli fermé pour l'établissement de la liste restreinte.

#### 2. Objectif de la mission du Consultant

L'objectif global de la mission du Consultant est d'établir la situation de référence des organisations paysannes de second degré existant dans les zones d'intervention du PADEF.

#### 3. Qualité et Profil du consultant

Le prestataire sera une ONG de développement expérimentée ayant des compétences dans le renforcement des capacités des organisations paysannes et une expérience avérée de terrain d'au moins cinq (5) ans et ayant effectué des missions similaires dans le cadre des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux et le FIDA. L'ONG / Association devra prouver l'existence en son sein d'une équipe opérationnelle capable de conduire l'enquête sur des différents sites avec la même efficacité. L'équipe du Consultant sera constituée de:

- 1 Consultant principal (team leader)

#### -4 Enquêteurs-terrain

4. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de 45 jours.

#### 5. Manifestation d'intérêt

Le PADEF invite les ONG / Association intéressées à se faire connaître et à fournir des informations (preuves) sur leur expérience et compétence en

rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.) Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection Fondée sur la Qualité et Coût (SFQC). Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

#### 6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 28 mars 2016 à 12 heures, sous pli fermé, avec mention « AMI N°03/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le Recrutement d'une ONG / Association nationale chargée d'appui au diagnostic des unions des GIEC des bassins de production dans la zone d'intervention du PADEF ». PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF) Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA - Brazzaville. Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07 Email : blprodercongo@yahoo.fr Brazzaville - République du Congo.

**Fait à Brazzaville, le 10 mars 2016  
Le Secrétaire Permanent de la CGMP  
Charles KINZENZE.**



# INTERNET FOLIE LA PROMO CONTINUE

Jusqu'au 31 mars, profite de la Promo Internet Folie! Active un forfait Internet et reçois le même volume KDO de 23h à 5h.

Compose \*121\*4#



<http://www.facebook.com/airtelcongob>

## SANTÉ

## Un cocktail d'antipaludéens réduit nettement la gravité du paludisme chez les femmes enceintes

Selon une dépêche de l'AFP, un cocktail de deux antipaludéens (ACT) dont l'artémisine a permis de réduire fortement la gravité du paludisme chez des femmes enceintes en Afrique, selon des résultats encourageants d'un essai clinique publié mercredi

Cette thérapie (dihydroartémisinine/pipéraquline) ou ACT est efficace contre le paludisme mais n'avait pas jusqu'alors été testée chez des femmes attendant un enfant, expliquent les chercheurs dont l'étude clinique a été financée par les Instituts nationaux américains de la santé (NIH) et qui paraît dans la dernière livraison du New England Journal of Medicine.

L'ACT offre une alternative dans de nombreux endroits en Afrique où le parasite responsable du paludisme (*Plasmodium falciparum*) devient résistant au traitement standard (sulfadoxine-pyriméthamine).

La grossesse provoque un affaiblissement du système immunitaire, réduisant la résistance au parasite, ce qui accroît le risque de mortalité pour la mère et le fœtus. Mais même pour les femmes enceintes dont le système immuni-

taire reste fort, le parasite peut infecter le placenta, priver le fœtus de nutriments et accroître les risques de poids trop faible du nouveau-né et de naissance prématurée.

Les auteurs de l'étude relèvent que le paludisme en Afrique subsaharienne provoque le décès de plus de 100.000 nourrissons annuellement, et la naissance de jusqu'à 20% des enfants avec un poids insuffisant.

« Les femmes enceintes vivant dans les zones où l'étude a été effectuée sont piquées en moyenne 310 fois par an par des moustiques porteurs du parasite du paludisme », relève à l'AFP le Dr Rohan Hazra, chef de la division maternelle et pédiatrique des maladies infectieuses à l'Institut national de la santé de l'enfant (NICHD).

« Cette combinaison d'antipaludéens paraît offrir une défense complémentaire bienvenue contre les effets néfastes du parasite et une maladie menaçant la vie », ajoute-t-il.

Pour cet essai clinique les chercheurs ont recruté 300 femmes enceintes en Ouganda en 2014, âgées d'au moins 16 ans et dont la grossesse allait de 12 à 20 se-

maines.

Les participantes ont été divisées au hasard en trois groupes. Le premier a été traité par le cocktail d'ACT à 20, 28 et 30 semaines de grossesse. Le second groupe a reçu le même traitement mais une fois par mois. Enfin le groupe témoin a pris la thérapie standard à 20, 28 et 30 semaines de gestation. Des analyses de sang régulières ont confirmé la présence du parasite du paludisme chez 50% des femmes traitées avec les antipaludéens standard. Seules 34,1% des femmes qui ont eu trois doses d'ACT avaient le placenta infecté par le paludisme, et 27,1% dans le groupe traité mensuellement avec ce cocktail.

Les risques de problèmes à la naissance (poids insuffisant de l'enfant, venue au monde prématurée, etc.) étaient aussi nettement réduits dans le groupe qui a pris de l'ACT tous les mois (9,2%), contre 21,3% dans celui traité avec seulement trois doses, et 18,6% dans le groupe témoin.

Les chercheurs concluent que l'ACT pris mensuellement offre la meilleure protection contre le paludisme et ses effets néfastes chez les femmes enceintes.

Antoine Daniel Kongo

## LA TICAD

Nairobi accueillera la 6<sup>e</sup> édition en août prochain

Pour la première fois, l'Afrique va abriter la 6<sup>ème</sup> édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (TICAD 2016) du 27 au 28 août prochain. À Nairobi, au Kenya, quelque 6.000 participants en provenance d'Afrique et du Japon tenteront de coaliser leurs visions en vue de promouvoir le développement de l'Afrique à travers la culture entrepreneuriale.

L'annonce a été faite le 6 mars dernier par le président kényan, Uhuru Kenyatta, à l'issue d'une rencontre, en présence de la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr Kosazana Dlamini Zuma, ainsi que du représentant et conseiller spécial du Premier ministre japonais, Katsuyuki Kawai. Pour la présidente de la commission de l'UA, l'événement revêt une importance capitale pour le développement du continent. Le Kenya est déterminé à assurer la réussite de l'événement, a expliqué le président kényan, Uhuru Kenyatta. Il a rappelé que la TICAD va promouvoir les principes de l'appropriation africaine pour les processus inclus dans l'Agenda 2063 de l'UA, « avec une orientation claire pour fournir des emplois décents et productifs pour les peuples africains, en particulier les jeunes ». La TICAD (6<sup>ème</sup> édition) devrait attirer plus de 6.000 participants d'Afrique, du Japon et de diverses organisations internationales. Initiée par le gouvernement japonais, la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique a été lancée pour promouvoir le développement de

l'Afrique, la paix et la sécurité, à travers le renforcement des relations en matière de coopération multilatérale et de partenariat, en particulier entre Etats. Au cours des précédentes assises, le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, avait promis 32 milliards de dollars sur cinq ans à l'Afrique.

Cette enveloppe cadre est destinée à la TICAD V qui vise à contribuer à la promotion du développement sur le continent et de permettre aux pays africains de décider du choix des projets à privilégier. Quarante et un chefs d'Etat africains, ainsi que le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, et le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, ont donné l'engagement pour ce projet. Depuis 2013, le partenaire japonais s'est engagé à renforcer ses assistances dans les secteurs de la santé, de l'éducation... Au plan éducatif, le Japon offrira durant les cinq prochaines années des bourses à 1000 étudiants de premier cycle et universitaires originaires du continent pour étudier au Japon. Les étudiants auront également la possibilité de faire des stages dans les entreprises japonaises.

Fiacre Kombo

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE  
POLITIQUE  
RÉFLEXIONS  
SPORT  
SOCIÉTÉ  
ART, CULTURE, MEDIA  
INTERNATIONAL

\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## RÉFÉRENDUM AU SÉNÉGAL

## Les Sénégalais vivant en République du Congo votent le 13 mars

Les Sénégalais de l'extérieur résidant au Congo ne pourront pas prendre part à la consultation référendaire prévue le 20 mars, mais plutôt le 13 mars, soit une semaine avant. L'annonce a été faite le 10 mars par l'ambassadrice du Sénégal au Congo, Batouré Kane Niang.

Pour les ressortissants sénégalais vivant au Congo, a indiqué l'ambassadrice, le président Macky Sall a signé un décret en vue d'anticiper le vote des sénégalais au Congo.

référendaires aient lieu le 13 mars, exceptionnellement au Congo. Pendant ce temps, au Sénégal et partout dans le monde, elles auront bel et bien lieu le 20 mars comme prévu », a expliqué la diplomate sénégalaise, Batouré Kane Niang. « Nous ne voudrions pas faire coïncider les deux votes afin d'éviter les confusions, les amalgames, ou de problèmes aux électeurs sénégalais dans ce pays. Le président de la République a autorisé ces élec-

ce référendum, il était impossible de réorganiser la révision des listes électorales au niveau de la diaspora. Certains sont déçus parce qu'ils voulaient se prononcer. Et, en tant que citoyen, ils ont l'impérieux devoir de faire leur choix, malheureusement, ils n'ont pas été recensés. Donc, c'est le fichier de 2012 qui servira de base à l'élection référendaire ».

Dans le même élan, elle a lancé un appel à tous les Sénégalais vivant au Congo de se munir de leurs cartes nationales d'identité et de leurs cartes d'électeur pour « aller voter tôt, dans la discipline et la paix, afin de s'acquitter de leurs devoirs civiques ». A Brazzaville, le vote se déroulera à l'ambassade du Sénégal, et à Pointe-Noire, dans un établissement scolaire public. Les bureaux de vote seront ouverts à partir de 8 heures, et seront fermés à 18 heures. Par ailleurs, les Sénégalais résidant en Centrafrique et en Libye n'accompliront pas leurs devoirs de citoyen, pour des raisons de sécurité. Il faut noter que malgré les dispositions organisationnelles prises peu avant, le scrutin est annulé dans ces deux pays en proie à des troubles.

Rappelons que c'est à l'occasion du nouvel an que le président sénégalais, Macky Sall, a dévoilé les 15 points de la réforme constitutionnelle qui vise selon lui, à stabiliser la démocratie sénégalaise en renforçant l'Etat de droit, tout en améliorant la gouvernance des affaires publiques.

Yvette Reine Nzaba



Batouré Kane Niang / Crédit photo adiac

« Puisque le Congo organise l'élection présidentielle le 20 mars, nous avons jugé nécessaire d'anticiper la nôtre pour que les deux scrutins ne se déroulent pas le même jour. C'est le président de la République sénégalaise qui a pris un décret uniquement pour les électeurs sénégalais vivant au Congo, pour que les élections

teurs à voter par anticipation dimanche prochain, le 13 Mars », a-t-elle précisé.

En outre, elle a rappelé à ses compatriotes que : « Ce sont les électeurs de 2012 qui sont appelés à voter. Parce qu'il n'y a pas eu de révision des listes, et compte tenu de l'étréitesse du délai que le président de la République a eu pour convoquer

## FRANCE / PASCAL VALLINI

## « La francophonie est un atout déterminant dans l'attractivité culturelle de la France »

Dans le cadre du « Grand tour », le secrétaire d'Etat au développement et à la Francophonie, André Vallini, a ouvert le 9 mars, le Forum « Culture : Destination France », en présence de l'ensemble des acteurs français de l'attractivité culturelle et de la secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean.

André Vallini a rappelé que « la francophonie était un atout déterminant dans l'attractivité culturelle de la France ».

Il a également évoqué la nécessité, pour renforcer cette attractivité, de « réinterroger l'existant, de renforcer nos atouts d'aujourd'hui et d'imaginer ceux de demain », soulignant « les atouts innombrables » de la France notamment « l'amour de la langue fran-

çaise, présent dans chaque recoin de la planète, l'amour des idées qu'elle exprime ou des histoires qu'elle raconte ». Selon lui, « l'attrait de la France est lié à quelque chose d'immatériel et d'impalpable. Quelque chose qui renvoie à l'image de notre pays, à ce qu'il représente dans la mentalité collective de la plupart des peuples de la planète. Mais c'est aussi l'amour de la langue avec laquelle elle les exprime ». Expliquant que « cette langue nous l'avons en partage et notre espace francophone ne cesse de croître puisque dans le monde on compte, 1 million d'apprenants de français tandis que plus d'1.700 000 élèves apprennent le français dans des sections bilingues et qu'on comptera en 2050,

750 millions de locuteurs français dans le monde. »

Ce forum sera l'occasion de présenter une première série de préconisations relatives à la structuration et au renforcement de l'attractivité culturelle au service du développement territorial, économique et touristique de la France.

La France a intégré l'enjeu de l'attractivité culturelle notamment avec ses ambassades, la centaine d'Instituts français à l'étranger, ainsi que le réseau associatif des 400 alliances françaises.

Ce forum aura permis de présenter une première série de préconisations relatives à la structuration et au renforcement de l'attractivité culturelle au service du développement territorial, économique et touristique de la France.

Noël Ndong

## SCIENCES ET TECHNOLOGIES

## Next Einstein Forum 2016, un haut lieu de réflexion pour les jeunes africains

Le forum mondial sur la science et la technologie, dénommé Next Einstein Forum 2016 (NEF), s'est achevé jeudi à Dakar sur une note satisfaisante pour l'ensemble des jeunes chercheurs et autres savants ayant pris part à ces assises de trois jours.

L'objectif du forum était, selon le directeur général du NEF, « de promouvoir les jeunes chercheurs africains ». A cette occasion, près de 1000 personnes ont eu la possibilité d'échanger avec les savants de tous les continents, avec l'espoir de voir naître le prochain Einstein en Afrique. L'enjeu du NEF, événement destiné à défendre le rôle de la jeunesse africaine dans l'innovation scientifique, a été posé franchement durant les travaux : s'occuper de la jeunesse... Et l'ambition caressée est un rêve, celui de voir le prochain Einstein provenir du continent africain. L'un des sponsors du forum, Seema Kumar, de Johnson & Johnson, a souhaité que ce soit une femme, en profitant de la date de l'ouverture dudit forum, qui correspondait à la Journée internationale des droits des femmes.

S'exprimant lors de cette rencontre, le président Macky Sall a encouragé les chercheurs africains « à persévérer, à susciter le goût de la recherche chez les plus jeunes, potentiel inépuisable pour l'avenir de l'Afrique ». « Les sciences, la technologie, les mathématiques, l'innovation peuvent contribuer à trouver

des solutions aux problèmes de l'Afrique », a souligné le président sénégalais, ajoutant qu'avec d'autres pays africains, comme l'Ethiopie ou le Rwanda, le Sénégal a l'ambition de conduire 10 000 jeunes jusqu'au doctorat. « Le continent a de graves besoins en matière de ressources humaines surtout en compétences scientifiques et technologiques », a-t-il constaté. Son homologue rwandais, Paul Kagame, est intervenu dans ce même ordre d'idées « La jeunesse, a-t-il déclaré, est une ressource énorme qui peut soit poser problème, soit être une opportunité selon comment vous investissez dans cette population. »

Le président rwandais a souligné que l'Afrique ne peut pas simplement consommer des technologies produites ailleurs, et fait remarquer que certaines de ces technologies ont été déjà dépassées par les trois dernières révolutions industrielles. « La clef pour rattraper ce retard, c'est la science et l'innovation », a-t-il martelé.

« Le NEF devrait être l'occasion pour l'Afrique de renouer avec l'innovation scientifique et éviter la fuite des cerveaux qui, d'après l'un des responsables du NEF, Thierry Zomahoun, fait qu'il y a plus d'ingénieurs africains aux Etats-Unis qu'en Afrique » en raison notamment de mauvaises conditions de travail des chercheurs sur le continent.

Nestor N'Gampoula

## NIGÉRIA

## Signature d'un accord de restitution de 321 millions de dollars détournés par Sani Abacha

Le ministre suisse des Affaires étrangères, Didier Burkhalter, a eu des entretiens avec les autorités du Nigéria, le 8 mars dernier à Abuja

Il a notamment signé avec le ministre nigérian de la Justice, Abubakar Malami, une lettre d'intention visant à restituer plus de 320 millions de dollars détournés par l'ancien président, Sani Abacha. Le monitoring sera assuré par la Banque mondiale afin que l'argent puisse soutenir des programmes sociaux en faveur de la population nigériane.

Le chef du département DFAE a également rencontré le ministre nigérian des Affaires étrangères, Geoffrey Onyeama, et le vice-président nigérian, Yemi Osinbajo. La Suisse entend par ailleurs s'impliquer davantage sur le plan économique au Nigeria, première puissance économique africaine.

Avec son homologue nigérian, un mémorandum diplomatique a été signé. Les deux pays se sont

engagés à des discussions régulières dans le plan politique, des droits de l'Homme et de la migration. Les deux ministres ont également évoqué la politique sécuritaire dans la région. Le groupe terroriste Boko Haram est à l'origine du déplacement de plus de 2 millions de personnes. La Suisse a renouvelé son soutien humanitaire au Nigeria. Didier Burkhalter a rappelé que la Suisse a été le premier pays à restituer des fonds de l'ancien président Sani Abacha. Quelque 720 millions de dollars, qui reposaient sur des comptes en Suisse, avaient déjà été rendus au Nigeria, il y a dix ans.

« La lutte contre la corruption est une des priorités de la Suisse », a-t-il aussi été rappelé. Des ONG suisses et nigérianes ont exigé que toutes les mesures nécessaires soient prises « afin de garantir que ces fonds soient rendus de manière transparente et au bénéfice de la population spoliée ».

N.Nd.



PROMO

# Dubaï et Paris sont irrésistibles

Du 24 février au 30 avril 2016

BRAZZAVILLE  
DUBAÏ A/R

À PARTIR DE  
299.000 FCFA<sup>TTC\*</sup>

BRAZZAVILLE  
PARIS A/R


À PARTIR DE  
489.000 FCFA<sup>TTC\*</sup>



\*offres soumises à conditions

 **ECAir**  
Equatorial Congo Airlines

[www.flyecair.com](http://www.flyecair.com)  
Tél: +242 06 509 05 25

Suivez nous sur  

## PARUTION

# Jean Claude Olombi titre Guerre et paix : leçons de l'intervention de l'ONU en République démocratique du Congo

Ce livre de 223 pages publié aux éditions L'Harmattan est une collection études africaines-série politique. Préfacé par Pascal Gayama, ministre plénipotentiaire, ancien secrétaire général adjoint de l'OUA et ancien président du Conseil de sécurité de l'ONU, cet ouvrage a été présenté aux Dépêches de Brazzaville, le 10 mars, par son auteur. Il est dorénavant disponible chez les libraires.

L'ouvrage de Jean Claude Olombi contient deux titres dont le premier porte sur Les causes de la guerre en République Démocratique du Congo (RDC) et le second sur l'Intervention des Nations unies en République démocratique du Congo. Chacun de ces titres est subdivisé en deux chapitres. Il s'agit de : Les causes endogènes pour le premier chapitre et Les causes exogènes pour le second chapitre. Le titre 2 est subdivisé également en deux chapitres, à savoir Le cadre juridique et institutionnel et La réponse globale et durable à la guerre comme deuxième chapitre.

L'objet principal de cet ouvrage est de mesurer et de comprendre les causes de la crise en RDC, depuis son accession à l'indépendance, le 30 juin 1960 jusqu'à la date d'aujourd'hui et le rôle que joue l'ONU dans ce pays, depuis plus d'une décennie. En effet, aux tâches traditionnelles de cessation des hostilités et de patrouilles militaires se sont ajoutées des actions en faveur de la

reconstruction politique, sociale, économique, militaire et culturelle. Les composantes civile, policière, administrative, humanitaire, judiciaire, électorale et médiatique figurent en bonne place. L'auteur énumère le but essentiel des Nations unies qui est de : maintenir la paix et la sécurité internationale (prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix et réaliser par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international susceptibles de mener à une rupture de la paix).

L'action en faveur du maintien de la paix au plan international est toujours l'objet de nombreuses critiques en raison de la faiblesse de ses résultats. En RDC, les Nations unies soutiennent le gouvernement dans ses efforts de conso-

lidation de la paix et ses activités de développement afin d'assurer la stabilité à long terme du pays. Sans la paix, il ne saurait y avoir ni développement ni démocratie. Sans développement, la démocratie perdra ses fondements et les conflits se multiplieront. Sans démocratie, un développement durable est impossible. Et sans développement, la paix ne saurait être longtemps maintenue.

Mission d'observation, la Monuc, devenue la Monusco, s'est finalement muée en une mission multidimensionnelle, sous chapitre VII, accomplissant diverses tâches allant de la sécurité des populations au soutien au processus électoral, en passant par le désarmement des groupes armés locaux ou étrangers ainsi que l'appui aux réformes institutionnelles. Du fait de la persistance de groupes armés et de leur criminalisation croissante à l'est du pays, la doctrine opérationnelle de l'ONU a évolué d'une classique présence rassurante sur le terrain à une implication croissante dans les opérations offensives ciblées et limitées en appui aux Fardc. De ce fait, l'ouvrage analyse les acquis en matière de sécurité et les actions à mener en matière de gouvernance démocratique et de stabilisation du pays.

L'ONU n'a pas été créée pour faire la guerre mais pour réaliser la paix... L'actualité de cet ouvrage est à ce sujet incontestable. Préfacant cet ouvrage, Pascal Gayama a écrit : « *En déployant un contingent de près de 20.000 hommes, excusez du peu, le conseil de sécurité en a fait, sous son contrôle vigilant, comme une vitrine en matière d'opérations de maintien de la paix dans le monde. Outre la vigilance, la tâche est de celles qui exigent transparence, opposables à tous les protagonistes d'une situation qui, en soi, ne devrait laisser personne indifférent.* »

Cet ouvrage est issu d'un mémoire amendé de troisième cycle en relations internationales, soutenu le 13 mars 2014 au Centre d'études diplomatiques et stratégiques de l'école des hautes études internationales de Paris, sous la direction de M. Fouad Nohra, et entrepris sous la direction de Mme Dominique Bangoura, présidente de l'Observatoire politique et stratégique de l'Afrique, université Paris, Panthéon-Sorbonne.

Colonisé dans les années 1880 par l'explorateur britannique Henry Morton Stanley pour le compte du Roi Léopold II de Belgique qui en a fait sa propriété personnelle, le Congo devient officiellement une

colonie belge en 1908. Administré avec une forte brutalité, le pays a une économie de type mercantiliste dans laquelle les ressources naturelles (mines, caoutchouc, etc.) sont exploitées au profit du développement industriel de la Belgique. La conférence de Berlin de 1885 attribue au roi des Belges, Léopold II, la souveraineté sur le pays. La Belgique l'administre entre 1908 et 1960. Depuis le 30 juin 1960, la RDC est devenue un État indépendant.

Jean-Claude Olombi est titulaire d'une maîtrise en droit. Il est aussi détenteur d'un certificat de l'école de guerre de Paris, d'un master of arts in diplomacy et d'un diplôme de troisième cycle en relations internationales approfondies du Centre d'études diplomatiques et stratégiques de l'école des hautes études internationales de Paris. Membre du conseil économique et social, il est doctorant (PhD) en relations internationales et diplomatie. Jean-Claude Olombi est l'auteur de La profession d'huissier de justice au Congo, L'Harmattan, Paris, 2008 et La profession de commissaire-priseur judiciaire : Statut, organisation professionnelle et responsabilité, L'Harmattan, Paris, 2009.

Bruno Okokana

14<sup>e</sup> CARAVANE DES CINÉMAS D'AFRIQUE

## Plus de 15000 festivaliers attendus

Le Cinéma, la Culture et l'Afrique se donnent rendez-vous du 1er au 10 avril 2016 à la 14<sup>e</sup> biennale de la caravane des cinémas d'Afrique organisée par l'association Son Images et Rencontres Fidésiennes (SIRF) avec le concours de la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, en France. La clôture sera marquée par la remise du Prix du Public à l'un des 40 films en compétition et une projection surprise.

La Caravane des cinémas d'Afrique contribue à la diffusion et la promotion du cinéma africain peu connu et peu diffusé dans le monde.

Durant dix jours, la 14<sup>e</sup> édition projetera près de 40 films longs et courts métrages représentant 20 pays en compétition, accompagnés de 25 invités parmi lesquels, réalisateurs, acteurs, producteurs et spécialistes du cinéma africain. Des débats et des rencontres seront animés après la projection des films. Vingt manifestations culturelles donneront un aperçu de la richesse et de la diversité de cultures africaines, 120 projections sont également au programme.

À l'ouverture, une vidéo, un concert africain et un film égayeront le public. Le deuxième jour sera marqué par le vernissage de l'exposition «Gèlè-dè, du divin au quotidien dont le patrimoine oral est inscrit par l'Unesco au patrimoine culturel immatériel de l'humanité», suivi d'une nuit du cinéma. Un défilé de mode intitulé «



Mod'elles d'Afrique» sera organisé avant le dernier jour de l'évènement. La remise du prix du Public clôturera ainsi le festival, le prix sera attribué à l'un des 10 films en compétition. Créée depuis 1991, la caravane des cinémas d'Afrique permet de valoriser la culture africaine dans tous ses aspects : cinéma, peinture, sculpture, littérature, musique, contes, gastronomie. Elle est le rendez-vous incontournable du cinéma africain, la vitrine régionale du rayonnement culturel de l'Afrique. Signalons que l'association Son Images et Rencontres Fidésiennes (SIRF) fête en même temps les 25 ans du festival.

Rosalie Bindika

## CULTURE - CHINE

## Exposition « Sapeurs de Bacongo » de Baudoin Mouanda à la 21<sup>e</sup> fête de la Francophonie

Mercredi 9 mars, les festivités de la 21<sup>e</sup> fête de la Francophonie en Chine ont démarré en présence du corps diplomatique congolais en Chine, de plusieurs personnalités et du photographe Baudoin Mouanda avec son exposition itinérante sur les sapeurs.

Initiée par les ambassades des États et gouvernements membres et observateurs de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et relayée par de nombreux partenaires chinois, la fête de la francophonie en Chine rassemble, chaque année, des dizaines de milliers de personnes autour d'une centaine d'évènements dans tous les domaines : musique, art, cinéma, sport, littérature, gastronomie, spectacles. La chanteuse Laure Shang, parfaite francophone, est la marraine de l'édition 2016.

La langue française est fêtée de façon moderne et ludique. C'est une fête placée sous le signe du partage, des échanges et de la diversité culturelle, de la langue française mais aussi du plurilinguisme, puisque parler la langue de l'autre est bien un mode de reconnaissance et de partage, assurent les organisateurs qui ont mis un accent sur l'Afrique cette année. Le



Baudoin Mouanda en Chine aux côtés des ambassadeurs du Congo, du Canada et de France  
Crédit photo : Artiste Photographe Baudoin Mouanda

photographe congolais Baudoin Mouanda et le Mauritanien Abderrahmane Sissako, primé à Cannes et aux Césars avec son film Timbuktu, sont les deux vedettes africaines invitées.

L'ambassadeur Daniel Owassa, les membres de la diaspora en Chine et plusieurs invités de marque ont tenu à honorer par leur présence cette édition. L'occasion pour les quelques étudiants congolais de jouer les sapeurs de circonstance avec une « diatance » en guise de spectacle de démonstration.

Joint au téléphone, Baudoin Mouanda s'est montré satisfait du bel accueil réservé à l'exposition « Sapeurs de Bacongo » et a confié son espoir de raffermir davantage les

relations culturelles établies depuis 1964 entre le Congo et la Chine. Le photographe exposera à Canton du 10-20 mars ; à Wuhan du 12-21 mars ; à Pékin du 17 mars-24 avril ; à Chengdu du 25 mars-10 avril et à Kunming du 25 mars-8 avril. Un périple de l'exposition de la Sape à la conquête de la Chine, avec des photographies témoignant de la vitalité du mouvement des Sapeurs selon un code vestimentaire précis né à Brazzaville, capitale de la République du Congo. Une conférence sur ce thème sera organisée dans le cadre de cette exposition avec Frédéric Cirez, écrivain et fin connaisseur de la Sape (Société des Ambianceurs et Personnes Élégantes).

Antoine Daniel Kongo

PIERRE LECHANTRE

## « Nous jouerons avec trois défenseurs centraux pour avoir un peu plus d'assise défensive contre la Zambie »

De retour de Clairefontaine, où il a rencontré Fodé Doré, le sélectionneur national a accepté d'évoquer sa liste pour la Zambie et assume totalement ses choix. Le vainqueur de la CAN 2000 a également annoncé le forfait de Prince Oniangue et divulgué une information importante : il compte aligner une défense à cinq face à la Zambie.

**Bonjour monsieur Lechantre. Vous rentrez de Clairefontaine, où vous avez rendu visite à Fodé Doré. Comment va-t-il ?**

**Pierre Lechantre :** Il va très bien. Il travaille avec intensité son cardio-vasculaire et le staff médical de Clairefontaine est satisfait de son implication et de son sérieux. Il devrait pouvoir reprendre l'entraînement avec ballon dans son club Angers rapidement et rejouer avant la fin de la saison. Donc tout est positif de ce côté. Le point noir concerne Prince, qui est forfait pour la Zambie. Il a passé une échographie ce matin et l'état de son ischio-jambier ne lui permettra pas de reprendre l'entraînement avant 15 jours, soit le 24 mars.

**LDB : Vous avez communiqué votre liste. Comme toutes les listes, elle fait débat...**

**P.L. :** Oui, j'ai eu des retours. Je sais que la présence de certains noms fait couler de l'encre. J'assume mes choix, mais je reste à la disposition de la presse pour expliquer mes choix. Je souhaite juste que la critique soit constructive et argumentée.

**LDB : Parmi les griefs, il y a le temps de jeu Dimitri Bissiki, Sagesse Babélé et Boris Moubio.**

**P.L. :** C'est une remarque que l'on peut aussi faire à un Chris Malonga, à un Ndinga, qui est blessé après une longue trêve hivernale en Russie, ou même à Oniangue, s'il n'était pas forfait. Si on le reproche à tous les joueurs. Ensuite, le temps de jeu, c'est une chose, l'expérience en est une autre. Bissiki, par exemple, m'a montré des choses intéressantes dans son remplacement lors du stage des locaux. Malgré un contexte personnel délicat, il a fait preuve d'impli-

cation et d'intelligence de jeu. Et ça, ça me plaît.

**LDB : Peut-être est-ce un problème de pédagogie. A votre arrivée, vous aviez annoncé que votre chantier principal, malgré le manque de temps, serait la défense. Mais comment changer une défense sans changer les hommes ?**

**P.L. :** Mais j'ai aussi prévenu que je ne chamboulerai pas tout puisque nous manquerions de temps pour mettre en place des automatismes avec de nouveaux éléments. Je veux donc m'appuyer sur l'expérience du groupe présent, mais en changeant la tactique : nous jouerons avec trois défenseurs centraux pour avoir un peu plus d'assise défensive à l'équipe face à la Zambie. Malheureusement, Prince Oniangue était l'homme de base de ce système, puisque je voulais le mettre à la manœuvre au centre de cette défense. Il va falloir trouver quelqu'un d'autre, mais je reste persuadé que l'on est plus solide dans ce système que dans une défense à quatre.

**LDB : Avec le forfait de Prince Oniangue, l'absence d'Igor Nganga va faire débat. Vous étiez pourtant allé le voir en Suisse. Ce que vous avez vu ne vous a pas plu ?**

**P.L. :** Effectivement, ce n'était pas à la hauteur de mes attentes avec un manque d'intensité dans les duels, dans le repli défensif. Et face à l'adversaire qui nous attend à la fin du mois de mars, ce sera essentiel. J'ai fait mon choix.

**LDB : Cet adversaire, justement, qu'en attendez-vous ?**

**P.L. :** Nous avons étudié leur jeu avec Isaac Ngata lors du dernier Chan : c'est une équipe qui va très vite vers l'avant, avec des grands ballons et des attaquants qui ont de l'impact dans les duels,



Pierre Lechantre et Isaac N'Gata étaient à Clairefontaine pour voir Fodé Doré : si l'attaquant international va de mieux en mieux, le sélectionneur national déplore le forfait de Prince Oniangue contre la Zambie (crédits photo adiac)

à l'image du joueur de l'AC Léopards, Winstone Kalengo. D'où l'importance d'avoir une défense capable de répondre à ce défi tactique, mais aussi de sortir rapidement avec le latéraux pour porter le danger rapidement. Car nous ne partons pas en Zambie pour jouer le 0-0, mais pour faire un résultat.

**LDB : Après plusieurs mois pénibles à Grenade, Thievy Bifouma a retrouvé temps de jeu, buts et équilibre à Reims. C'est le bon timing pour la sélection ?**

**P.L. :** Bien sûr. Thievy fait partie de ses joueurs qui n'ont pas besoin de cinquante occasions pour la mettre au fond et on connaît tous son importance en sélection. Mais comme tous les joueurs, il a besoin de jouer régulièrement pour être compétitif. Reims le lui apporte et c'est tant mieux pour lui. Et pour nous.

**LDB : Au rayon offensif, une absence cristallise les esprits : celle de Dzon Delarge, qui s'intègre très bien en Turquie depuis son arrivée au mercato. Un commentaire ?**

**P.L. :** Lors de notre premier en-

trein, j'avais expliqué que je me concentrais sur le chantier de la défense et que je préférerais voir un joueur avant de le sélectionner. La priorité était donc la défense et ces deux matchs contre la Zambie. Ensuite, j'aurai le temps d'aller voir les joueurs dans d'autres championnats. Ils sont plusieurs en Turquie, mais aussi dans d'autres championnats européens.

**LDB : Lors de votre tournée, vous n'avez pas pu en voir beaucoup, mais vous avez pu échanger avec plusieurs joueurs.**

**P.L. :** J'aurai préféré en voir plus, mais c'est comme ça. J'avais vu plusieurs vidéos de Dikamona, mais le déplacement en Angleterre m'a aussi confirmé ce que je pensais : cela a beau être la quatrième division, c'est très, très intense physiquement, ça va très vite. Davantage que la deuxième division suisse, par exemple. C'est instructif. Echanger avec les joueurs aussi, mais une fois qu'on aura passé ces deux matchs face à la Zambie, j'aurai davantage de temps pour travailler avec les locaux et pour aller voir les joueurs d'Europe.

**LDB : Un petit mot sur Viny Ibara, la surprise de cette liste ?**

**P.L. :** Oui, une surprise. On verra ensuite si elle est bonne ou mauvaise. C'est un garçon qui avait marqué pas mal de but au Gabon la saison dernière, avant de rejoindre le CA Bizerte. Il n'est pas encore qualifié mais Aymen Hbib, notre préparateur physique est allé le voir lors d'un match d'entraînement et lui a trouvé des qualités dos et face au but. Il va donc rejoindre les locaux dès le 16 mars et aura l'occasion de montrer ses qualités.

**LDB : Justement, quel sera le programme des Diables rouges ?**

**P.L. :** Le 16 mars, les seize joueurs locaux et Viny Ibara débiteront le stage à Pointe-Noire, où nous leur programmerons une opposition face à une équipe locale. Ensuite, les huit joueurs non retenus dans la liste définitive rentreront chez eux, alors que les « Européens » voyageront le 20 mars. Et nous partirons en Zambie le 21 par vol spécial.

Camille Delourme

### ABUS SEXUELS IMPUTÉS AUX CASQUES BLEUS

## Désaccord à l'ONU sur le scandale

La Russie, l'Égypte et plusieurs pays africains s'opposent à la résolution proposée par les États-Unis, qui prévoit de rapatrier des contingents entiers de Casques bleus soupçonnés d'abus sexuels en Centrafrique ou en République démocratique du Congo.

Proposé dans la foulée dans un rapport du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, ayant recensé 69 cas d'abus sexuels qui auraient été commis par les Casques bleus en 2015, une nette augmentation par rapport à 2014, ce texte agite le Conseil de sécurité de l'organisation. Il fait pression sur les pays fournisseurs de troupes, auxquels il leur est demandé d'enquêter et de sanctionner pénalement les coupables.

En clair, la résolution autorise le secrétaire général de l'ONU à « remplacer toutes les unités militaires et/ou de police » d'un pays

fournisseur de troupes, si ce dernier ne prend aucune mesure pour traduire en justice les responsables d'abus sexuels. Le désaccord et les différences persistent encore puisqu'il n'y a pas toujours eu vote sur ce projet de résolution. Malgré cela, l'ambassadeur britannique Matthew Rycroft a, non seulement salué l'initiative, mais a également exhorté l'adoption « sans délai » du texte. La Russie et l'Égypte, pour leur part, ont estimé que ce problème devait être traité par l'Assemblée générale et non par le Conseil de sécurité, selon plusieurs diplomates.

Dans les coulisses, certains diplomates pensent qu'il s'agit d'une stratégie pour « bloquer la mesure du fait qu'elle imposerait de nouvelles obligations aux pays ». « Le texte fera la différence. Il s'agit de changer la culture de l'inaction au sein des Nations

unies », a déclaré par exemple un ambassadeur qui a requis l'anonymat. Selon des sources concordantes, le secrétaire général de l'ONU doit s'exprimer sur le sujet devant le Conseil de sécurité pour expliquer pourquoi il a choisi d'identifier dans son rapport la nationalité de tous les Casques bleus accusés. Dans le rapport de Ban Ki-moon, sur les 69 cas recensés en 2015, plus de la moitié ont été enregistrés dans deux missions de maintien de la paix de l'ONU : la Mission multidimensionnelle intégrée de satabilisation des Nations unies en Centrafrique (Minusca) et la Monusco en RDC. Il s'agit des soldats ou policiers de 21 pays qui sont mis en cause dans ce texte. Signalons que quelque 122 pays fournissent 125.000 soldats et policiers aux différentes missions de l'ONU à travers le monde.

Nestor N'Gampoula

## COUPES AFRICAINES DES CLUBS

## V Club Mokanda, l'AC Léopards et l'Etoile du Congo jouent leur carte ce week-end

**C'est pour la première fois que le Congo aligne trois de ses représentants en seizièmes de finale des compétitions africaines des clubs. Des trois, seul l'AC Léopards de Dolisie évoluera loin de sa base. L'Etoile du Congo et V Club Mokanda doivent assurer dès la manche aller qu'ils disputent à domicile pour espérer voyager en toute sécurité. Ce qui ne sera pas facile à première vue.**

Le samedi, le public sportif congolais suivra de près ou de loin, les prestations de deux de ses trois représentants en compétitions africaines. V Club Mokanda reçoit au Complexe sportif de Pointe-Noire, Police FC du Rwanda en seizièmes de finale aller de la Coupe africaine de la Confédération. C'est pour la première fois que les deux équipes se croisent dans cette compétition. C'est aussi pour la première que V Club Mokanda affronte un club rwandais. Les Ponténégrins qui avaient créé l'exploit au Nigeria, devraient, cette fois, profiter de la première manche, celle de la découverte pour renforcer ses chances de qualification. Ce qui lui permettra d'améliorer son parcours en compétition africaine. C'est pour la première fois que V Club Mokanda a atteint les seizièmes de finale d'une compétition africaine. En 1971, il a été éliminé dès l'entame par Dynamic Togolais et en 2000 par Primeiro d'Agosto en Ligue des champions. En 1997 lors de la Coupe de la CAF, V Club Mokanda a été écarté par SO Armée puis en 2001 par Niger Tornados.

Le soir du même samedi, l'Athlétic club Léopards de Dolisie sera accueilli à Pretoria par Mamelodi Sundowns d'Afrique du sud en seizièmes de finale aller de la Ligue africaine des champions. Ce sera le troisième déplacement des Fauves du Niari en Afrique du sud. En 2013 et 2015, ils ont affronté à deux reprises Orlando Pirates avec comme bilan un nul et une défaite. Les Léopards de Dolisie disputeront leur 34e match à l'extérieur en sept années consécutives

avec pour ambition de signer leur première victoire en terre sud-africaine puis améliorer leur bilan à l'extérieur qui se présente comme suit: 06 victoires, 10 nuls et 17 défaites en 33 matches disputés. En six dernières participations, l'AC Léopards de Dolisie n'a été éliminé qu'à deux reprises quand il disputait le match retour à élimination directe à domicile. Les Léopards ont été éliminés par Sewe sport en 2014, en demi-finale de la Coupe africaine de la Confédération (0-1 à Abidjan puis 0-0 à Dolisie), puis en 2011 en seizième de finale de la même compétition par Primeiro d'Agosto (0-2 à Luanda puis 1-0 à Dolisie).

Le dimanche, l'Etoile du Congo affrontera au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'Entente sportive de Sétif également pour le compte de la Ligue des champions. Là encore, c'est pour la première fois également que les deux équipes se rencontrent. Mais par le passé notamment en 1990, l'Etoile du Congo avait été éliminée par la Jeunesse sportive de Kabylie, un autre club algérien.

Les Stelliens avaient concédé un nul de 2-2 avant de s'incliner 0-2. Mais Sétif connaît bien le football congolais car ce sera la troisième fois que cette formation se produise au Congo. En 2007, elle avait éliminé les Diabes noirs. Elle s'était inclinée 2-3 à Brazzaville avant de l'emporter 2-0 chez elle. En 2013, les Léopards lui ont rendu la monnaie de sa pièce. Les Fauves du Niari avaient gagné la manche aller 3-1 avant de perdre sur le score identique au retour. Lors des tirs au but, l'AC Léopards l'avait emporté 5-4. L'Etoile du Congo est prévenue. Notons que ce n'est pas la première fois que l'Etoile du Congo dispute les seizièmes de finales. En 2007, les Stelliens avaient échoué au tour de cadrage après avoir été éliminés par Al Ittihad de la Libye en huitième de finale de la Ligue des champions.

**James Golden Eloué**

## LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

## AC Léopards veut réussir sa mission en Afrique du sud

**L'entraîneur des Fauves du Niari, Lamine N'Diaye, pense que son équipe a des atouts pour mettre le club sud-africain de Mamelodi Sundowns hors d'état de nuire, même si, reconnaît-il, le match du samedi 12 mars comptant pour le 16<sup>e</sup> de finale aller ne sera pas facile.**

Afrique du sud avec un triplé d'attaquants qui marquent énormément de buts. « *Ce ne sera pas un match de plaisir, c'est sûr* », à en croire Lamine Ndiaye.

Toutefois, le coach a indiqué que les Fauves du Niari ont des arguments pour mettre l'adversaire hors d'état de nuire sur l'ensemble des confrontations en al-

du match ayant opposé l'AC Léopards de Dolisie à Cara, ne sera pas de la partie. Selon les dires du kinésithérapeute du club, Gaston Dalamas, il lui faut un repos d'au moins trois semaines. « *Physiquement, le groupe est capable de faire le match en Afrique du sud* », a-t-il déclaré. Le président de l'AC Léopards de Dolisie, Rémy



Dernière séance d'entraînement de l'AC Léopards. Crédit photo Adiac

« *On part avec l'idée de faire un très bon match* », a déclaré Lamine Ndiaye à l'issue d'une séance d'entraînement, tenue dans la matinée du 10 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat, trois heures avant le départ pour l'Afrique du sud. L'entraîneur a, par ailleurs, souligné que Mamelodi Sundowns est actuellement la meilleure équipe en

ler-retour puisque, selon lui, il ne sera pas question de réussir un match et de manquer l'autre mais réussir les deux confrontations pour s'assurer une place au tour suivant.

L'effectif des Fauves du Niari n'est pas diminué au sens strict du terme. Il est pourtant vrai que le portier Barel Mouko, blessé lors

Ayayos Ikounga, qui n'a pas fait le déplacement de l'Afrique du sud s'est entretenu avec ses joueurs à l'aéroport Maya-Maya avant leur départ. Il leur a donné quelques consignes, les exhortant à donner le meilleur d'eux-mêmes afin de réussir cette mission commandée.

**Rominique Nerplat Makaya**

## CAN 2017

## Le Syli national de Guinée avec Ibrahima Traoré face au Malawi (groupe L)

**Dernière de son groupe avec 1 point, la Guinée affrontera le Malawi (aller le 25 mars à Conakry, retour le 27 à Blantyre) avec l'obligation de faire le plein de points. À cette occasion, Luis Fernandez pourra compter sur le retour d'Ibrahima Traoré.**



La Guinée de Lass Bangoura devra faire le plein de points contre le Malawi pour rester dans la course à la CAN 2017 (crédits photo adiac)

L'attaquant du Borussia Mönchengladbach (3 buts et 3 passes décisives en 24 matches toutes compétitions confondues avec le club allemand) fera son retour après un an d'absence volontaire. Le Syli national pourra également tabler sur Lass Bangoura, nouveau coéquipier de Bifouma à Reims, mais la présence du Bastiais Sadio Diallo, souffrant des adducteurs, reste incertaine. Ce dernier pourrait en effet choisir l'opération.

**Gardiens :** Yattara Naby (sans club),

Keita Abdoul Aziz (AS Kaloum)  
**Défenseurs :** Pogba Florentin (AS Saint-Etienne/France), Camara Fodé (Hassania Agadir/Maroc), Sylla Issiaga (Gazélec Ajaccio/France), Camara Alseny (AS Kaloum), Condé Sékou (Olympic Donetsk/Ukraine/2e division), Sankoh Baissama (Brest/France/2e division), Lanfia Camara (RWDM Brussels FC/Belgique), Bangaly Keita Otokoré (JS Kairouanaise/Tunisie)  
**Milieux :** Conté Ibrahima Sory (Anderlecht/Belgique), Naby Keita (Red Bull Salzburg/Autriche), Constant Kévin (Bologne/Italie), Landel Guy Michel (Gençlerbirliği Kubülü/Turquie), Traoré Ibrahima (Borussia Mönchengladbach/Allemagne), Sadio Diallo (Bastia/France), Seydouba Soumah (SC Qadsia/Koweït), Ibrahima Sory Soumah (AS Kaloum)

**Attaquants :** Yattara Mohamed Lamine (Angers/France), Alhassane Lass Bangoura (Reims/France), Idrissa Sylla (Anderlecht/Belgique), François Kamano (Bastia/France)

**Camille Delourme**

## JOURNÉE DU 8 MARS

## Les femmes de la RDC appelées à exiger le respect de la Constitution

**Pour l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), les mêmes causes produisant les mêmes effets, les femmes sont interpellées et doivent faire attention et lutter afin que tous les acteurs politiques respectent leurs engagements dont la Constitution, gage d'une paix durable et d'une grande sécurité pour les femmes.**

L'Asadho a lancé, à l'occasion du mois de mars 2016 dédié à la femme, un appel à toutes les femmes pour exiger de la classe politique le respect strict de la Constitution de la RDC.

Dans cette appel lancé la veille de la journée du 8 mars, cette ONG a rappelé que la Constitution en vigueur, issue de l'Accord global et inclusif de Sun City, est le résultat des difficiles négociations entre les belligérants qui avaient mis le pays à feu et tué plusieurs femmes

et enfants à travers les villes et villages, particulièrement dans l'est de la RDC.

**Respectée et protégée par tous**

Pour l'Asadho, cette Constitution, qui constitue le minimum de compromis accepté par tous les belligérants et par le peuple congolais afin de mettre fin à la guerre et de travailler ensemble pour la consolidation de la paix retrouvée et la relance du processus de démocratisation, doit être respectée et protégée par tous, particulièrement par les femmes qui ont été les grandes victimes des différentes guerres que la RDC a connues. « Les stratégies mises en place par le président Mobutu pour conserver le pouvoir et empêcher à tout autre Congolais d'y accéder par les voies démocratiques avaient eu pour résultat la prise d'armes par les Forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), avec Mzée Kabila, pour



Le président de l'Asadho, Jean-claude Katende. Photo Adiac

chasser Mobutu du pouvoir », a rappelé cette ONG, qui a noté qu'au pouvoir, Mzée Kabila avait aussi, à son tour, concentré tous les pouvoirs entre ses mains en réduisant l'espace démocratique. Ce qui a eu pour conséquence, a-t-elle rappelé, la recrudescence des

mouvements rebelles dans tout le pays. « La grande conséquence du non-respect des règles démocratiques par les présidents Mobutu et Laurent-Désiré Kabila, c'est la recrudescence de la violence et la multiplicité des mouvements insurrectionnels armés avec plusieurs milliers des femmes tuées, déplacées, enterrées vivantes, violées, etc. », a souligné l'Asadho.

**La réduction de l'espace démocratique**

L'Asadho note qu'aujourd'hui, la majorité présidentielle développe les stratégies similaires pour violer les règles démocratiques, réduire l'espace démocratique et conserver à tout prix le pouvoir au profit d'un seul Congolais. « Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les femmes sont interpellées et doivent faire attention et lutter afin que tous les acteurs politiques respectent leurs engagements dont la Constitu-

tion, gage d'une paix durable et d'une grande sécurité pour les femmes », a souligné cette ONG, en recommandant aux femmes de mener un plaidoyer actif auprès de tous les acteurs pour qu'ils respectent les engagements qu'ils ont pris à travers la Constitution; et de s'opposer à tous les politiciens qui dressent les obstacles à la consolidation de la paix et de la démocratie en cherchant à conserver le pouvoir en violation de la Constitution. Cette ONG a, par ailleurs, exhorté les acteurs politiques à respecter les engagements pris à travers la Constitution, à s'abstenir de tout acte de nature à réduire l'espace de libertés publiques et à s'abstenir de tout acte de nature à exposer les femmes à la violation de leurs droits fondamentaux.

Lucien Dianzenza

## FORMATION

## Le RJAE renforce les capacités des journalistes de Matadi

**Après avoir formé les journalistes de la ville de Kinshasa, membres du réseau sur les techniques de plaidoyer et la rédaction d'un article magazine à caractère humain, le Réseau de journalistes amis de l'enfant (RJAE) vient d'entamer, avec l'appui de l'Unicef, une série de formations de journalistes dans les provinces. L'objectif est de bien les outiller dans les questions de l'enfant.**

Les journalistes de Matadi dans la province du Kongo central ont bénéficié de cette formation. Ils étaient au total quinze participants parmi lesquels douze journalistes et trois techniciens. Formés pour défendre à travers leurs plumes et micros l'intérêt supérieur de l'enfant, ces professionnels de médias ont eu à suivre plusieurs modules au cours de cette formation participative.

Le premier exposé fait par Charles Bivula, point focal Information et communication à l'Unicef Kongo central, a porté sur les droits de l'enfant conformément à la convention relative aux droits de l'enfant et à la loi portant protection des droits de l'enfant. Charles Bivula, qui a expliqué aux participants l'histoire de la convention relative aux droits de l'enfant qu'il a qualifié de la « bible de l'enfant », a noté que ce document adopté par l'Assemblée générale de l'ONU le 20 novembre 1989 comprend trois parties, à savoir les droits de l'enfant de l'article 1 à 41 ; les obligations de l'État de 42 à 45 et des dispositions légales de 46 à 54. La convention relative aux droits de l'enfant se fonde sur des principaux généraux, notamment l'intérêt supérieur de l'enfant, la non-discrimination, la participation. Elle comprend quatre thématiques : la santé, le développement, la protection et la participation.

Après les généralités sur les droits de l'enfant et le programme de coopération RDC-Unicef, la chargée de communication à l'Unicef Kinshasa, Sylvie Sona, est entrée dans le vif du sujet. Elle a expo-

sé sur les techniques du plaidoyer; les grands genres journalistiques, les étapes d'une production audio visuelle, les techniques d'interview et l'initiation à la production de documentaire à caractère humain. De son côté, la coordonnatrice nationale du RJAE, Bibiche Mwika Batampi, a fait un brainstorming sur l'existence et le fonctionnement du RJAE au niveau national. Elle a appelé les parti-



LES JOURNALISTES, MEMBRES DU RJAE MATADI

cipants à plus d'abnégation dans le travail pour mettre à l'avant plan le droit de l'enfant. Pour lier la théorie à la pratique, les journalistes ont fait une descente sur le terrain pour réaliser des reportages sur la situation de l'enfant. Répartis en deux groupes, l'un sur l'enregistrement des enfants à l'état civil et l'autre sur la mortalité infantile due au paludisme, les participants et les équipes ont procédé à la rédaction des commentaires puis au montage audiovisuel. Ces documents ont été discutés en plénière. Après quelques observations faites par les facilitateurs, il a été demandé aux journalistes de diffuser ces reportages dans leurs chaînes respectives. Au terme de cet atelier sanctionné par la remise des brevets aux participants, la coordonnatrice nationale du RJAE, qui a salué « le sérieux dans le travail, la volonté et le respect mutuel qui, selon elle, amèneront les participants à atteindre les objectifs qu'il se sont assignés dans le réseau, a coopté quelques membres dans le comité provisoire pour un mandat d'une année tout en les promettant des élections après les séances d'installation des RJAE.

Aline Nzuzi

## ADOPTIONS

## L'Italie lance un unanime « hurrah » !

**La décision du gouvernement congolais d'autoriser enfin le voyage des enfants adoptés par des familles occidentales accueillie avec soulagement à Rome.**

C'est un cri de joie unanime qui s'est élevé des travées de l'Assemblée nationale italienne, mercredi, en apprenant la décision des autorités de Kinshasa de permettre enfin l'adoption de petits Congolais. Quelque 900 d'entre eux devraient rapidement prendre la route des différentes capitales occidentales où les attendent des familles qui espéraient ce feu vert, certaines depuis trois ans. Soixante-six de ces enfants rejoindront des familles en Italie dont certains membres s'étaient même rendus à Kinshasa il y a un an pour y attendre le déblocage de ce dossier. De guerre lasse, la plupart d'entre eux ont fini par revenir bredouille en Italie.

Au total, 1200 enfants congolais sont concernés par la mesure d'adoption ; leurs familles d'accueil avaient fourni toute la documentation et reçu le « ok ». Mais en septembre 2013, Kinshasa a mis le holà après la découverte d'irrégularités. Certains adoptants, du Canada et des États-Unis notamment, se seraient fait passer pour des familles alors qu'il s'agissait d'unions homosexuelles. Or, la loi et la coutume congolaises ont de la notion de famille une compréhension qui sous-entend un homme et une femme liés par le lien du mariage auprès de l'autorité.

La découverte de versements de pots-de-vin à des fonctionnaires chargés de délivrer les autorisations a fini par conduire le ministère de la Famille à reprendre l'examen de tous les dossiers, au cas par cas. « Depuis janvier, la commission interministérielle a examiné environ 900 dossiers » et « un total de 600 dossiers ont reçu l'aval », a indiqué le ministère de l'Intérieur à Kinshasa mercredi. De manière officieuse, on a ajouté qu'une cinquantaine de dossiers sur les 900 examinés ont été « définitivement recalés », parce que ne respectant pas « les conditions d'adoption » prévues par la loi congolaise.

Il y aurait, en plus, une centaine d'autres dossiers qui doivent être complétés, et qui ne recevront leur agrément qu'une fois les pièces additionnelles fournies aux services compétents, à Kinshasa. « Après 900 jours d'attente, quelque 60 enfants de République démocratique du Congo devraient pouvoir embrasser les familles italiennes. Nous apprécions cette annonce ainsi que l'initiative diplomatique du ministre (Paolo) Gentiloni (MAE) qui a

certainement été décisive pour le déblocage des dossiers et pour ce qu'il pourra faire pour les 50 autres enfants non encore inclus dans la liste des départs vers les familles adoptantes ».

À l'image du député Cosimo Latronico qui a suivi ce dossier pour le compte de l'Assemblée de son pays, c'est toute l'Italie qui se dit aujourd'hui soulagée. La Farnesina, le ministère des Affaires étrangères, a publié un communiqué félicitant les autorités de Kinshasa et souhaitant que la coopération qui a abouti à un tel résultat se poursuive. « C'est une bonne nouvelle : 66 enfants ont maintenant une maman et un papa. C'est cela la raison pour laquelle nous voulions réformer la loi sur les adoptions » en Italie, jubilait Maurizio Lupi, président du groupe parlementaire des députés de centre-droit à la chambre.

L'arrivée des petits congolais se fait dans un contexte de grands débats en Italie où la loi autorisant « les unions civiles », sortes de mariages entre personnes de même sexe, agite l'opinion et divise la classe politique. Elle est passée mais avec une clause qui interdit aux partenaires de pouvoir adopter des enfants, même pas ceux de l'un ou l'autre d'entre eux nés avant « mariage ». Les associations de défense des homosexuels continuent de fourbir leurs armes, considérant que rien ne devrait conduire à la discrimination entre « gens qui s'aiment », quelle que soit la manière de la faire. Le vent d'optimisme qui souffle à Kinshasa renvoie à plus tard la plongée dans un tel débat, car les familles italiennes adoptantes sont cette fois des gens qui en remplissent pleinement les conditions aux yeux de la loi congolaise. « Dans deux ou trois semaines pratiquement, on [en] finira avec [les] dossiers d'adoption. Une fois que ce sera fini, il va falloir attendre la nouvelle loi pour relancer les adoptions des enfants congolais par des couples étrangers », a-t-on fait valoir à Kinshasa jeudi.

Le Conseil des ministres a, en effet, adopté en janvier un projet de loi visant à durcir considérablement l'adoption d'enfants congolais hors du pays. Le texte devrait être examiné lors de la session parlementaire devant s'ouvrir le 15 mars à Kinshasa. Partisans et adversaires des adoptions devraient de nouveau croiser le fer, les uns soulignant le caractère hautement humanitaire de cette mesure, les autres criant au bradage de la souveraineté nationale sur fond de pauvreté.

Lucien Mpama

## DROITS DE L'HOMME

## La RDC appelle à une « coopération positive » avec ses partenaires

« L'exécutif national souhaite recevoir de ses partenaires de la communauté internationale un appui plus utile qui lui permette d'améliorer les prestations de ses technostructures institutionnelles », dit son porte-parole Lambert Mende au cours d'un point de presse tenu le 10 mars à Kinshasa.

La dernière déclaration de la Délégation de l'Union européenne (UE) en RDC en rapport avec la situation des droits de l'homme en cette période préélectorale n'a pas été bien digérée par le gouvernement qui a tenu à faire une mise au point afin de recadrer cette problématique souvent sujette à d'interprétations erronées. C'est le ministre de la Communication et Médias et porte-parole du gouvernement qui s'est livré à cet exercice via une conférence de presse tenue ce 10 mars à son cabinet de travail. L'occasion était donnée à Lambert Mende Omalanga de répondre aux accusations contenues dans la déclaration du 8 mars de l'UE faisant état notamment « d'actes de harcèlement et d'intimidations en nombre croissant visant des

responsables politiques et des membres de la société civile et des médias ».

Tout en étant d'accord sur le fond des préoccupations soulevées par les partenaires notamment sur le caractère crucial du respect des droits de l'Homme et des libertés civiles en cette période préélectorale afin de garantir des élections apaisées et crédibles, Lambert Mende invite à une lecture globale de toutes les dispositions de la Constitution en matière de respect des droits de l'Homme et des libertés civiles. Car, a-t-il affirmé, il existe des mécanismes non juridictionnels et juridictionnels de protection prévus dans la Constitution sur ces questions. « Notre loi des lois protège la liberté individuelle tout en la limitant au respect de la loi, de l'ordre public, du droit d'autrui et des bonnes mœurs. Toute approche sélective d'une disposition constitutionnelle aussi fondamentale n'est pas acceptable car elle est de nature à favoriser des comportements susceptibles de conduire notre société vers des situations d'anarchie et d'ingouvernabilité dont le pays a le plus souffert au



Lambert Mende

cours de ces cinquante dernières années », a-t-il précisé.

## Des simples supputations

Le porte-parole du gouvernement s'est, par ailleurs, longuement livré à une approche pédagogique sur l'architecture juridictionnelle du pays tout en explicitant les articles-clés de la Constitution qui garantissent les libertés individuelles et les droits fondamentaux des citoyens. Et de déclarer en substance : « Il n'est pas juste

de croire ou faire croire que les autorités congolaises sont moins préoccupées par les droits fondamentaux de leurs compatriotes que leurs partenaires ». Toutefois, il y a lieu, a-t-il soutenu, de relativiser l'objectivité des rapports publiés sur la RDC en matière des droits de l'homme d'autant plus qu'ils sont déclaratoires, c'est-à-dire « qu'ils n'ont aucune autorité tant qu'ils n'ont pas été étayés par des faits probants ». En attendant, a tranché Lambert

Mende, « il s'agit simplement de supputations ». Il a refusé que l'on puisse coller à la RDC l'étiquette de « capitale mondiale de la violation des droits de l'Homme ». Concernant le rôle de la Monusco évoqué dans la déclaration de l'UE de constater et de dénoncer les violations des droits de l'Homme en application du mandat reçu de la Résolution 2211 du Conseil de sécurité, Lambert Mende a tenu à réaffirmer que le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'Homme continuera à bénéficier de la collaboration du gouvernement qui est le premier destinataire de ses rapports et observations. Et de conclure : « le gouvernement de la République souhaite que les institutions nationales continuent à recevoir de ses partenaires de la communauté internationale un appui plus utile, qui lui permette d'améliorer les prestations de ses technostructures institutionnelles. (...) D'où la nécessité d'une coopération positive qui reste notre principale revendication de la part de nos partenaires ».

Alain Diasso

## CAN 2017

## Trente-deux Léopards de la RDC présélectionnés contre l'Angola

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge Ikwange, a rendu public, le 10 mars, une liste de trente-deux joueurs présélectionnés pour les matchs de la troisième et de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon en 2017 contre les Palancas Negras d'Angola, le 26 et 29 mars, à Kinshasa et à Luanda.



Les Léopards de la RDC lors du stage de Dubaï en mars 2015

Huit joueurs évoluant au pays et récents vainqueurs de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations avec les Léopards locaux font partie de la liste des trente-deux présélectionnés. Et dans les rangs des jeunes évoluant en Europe, l'on signale la présence de l'attaquant Benik Afobe Tunani de Bournemouth en Premier League anglaise, du défenseur Marcel Tisserand de Toulouse en L1 française et aussi du jeune gardien de but Riffi Mandanda d'Ajaccio en L2 française qui fait une première saison exemplaire chez les pros. Il y a aussi le retour de Lema Mabidi qui taille son chemin au Raja de Casablanca, lui qui intéresserait SCO Angers (L1 française), ainsi que celui de Beaubo Ungenda, ancien du DCMP et actuellement à Kabuscorp en Angola et qui a récemment figuré dans l'équipe type de la Girabola (la D1 angolaise).

Notons par contre l'absence du défenseur central Cédric Mongongu d'Eskisehirspor en Turquie (où il n'a pas du tout du temps de jeu),

du gardien de but Parfait Mandanda (pas titulaire à Charleroi en Belgique) et apparemment remplacé par son jeune frère, du latéral Fabrice Nsakala d'Anderlecht en manque du temps de jeu, aussi de l'attaquant Jérémy Bokila (Eskisehirspor/Turquie), etc. Et de ces trente-deux sortira un groupe de vingt-trois joueurs retenus pour les deux matchs contre les Palancas Negras d'Angola.

## Les 32 présélectionnés

Les gardiens présélectionnés sont Matampi Vumi Ley (DCMP), Joël Kiasumbwa (FC Wohlen/D2 Suisse) et Riffi Mandanda (Ajaccio/L2 France). Les défenseurs retenus sont Junior Baumeto (Lupopo), Christopher Oualembo (Académica Coimbra/Portugal), Marcel Tisserand (Toulouse/France), Joël Kimwaki (Mazembe), Chancel Mbemba (Newcastle/Angleterre), Gabriel Zakwani (Petersborough/D3 Anglaise), Beaubo Ungenda (Kabuscorp/Angola), Padou Bompunga (V.Club), Joyce Lomalisa (V.Club) et Chris

Mavinga (Troyes/France). Les milieux de terrain appelés sont le capitaine Youssouf Mulumbu (Norwich City/Angleterre), Nelson Munganga (V.Club), Wilson Kamavwaka (Sturmgraz/Autriche), Merveille Bope (Mazembe), Rémy Mulumba (Lorient/France), Yannick Bangala (DCMP), Jacques Maghoma (Birmingham City/D2 Angleterre), Chiquito Lema Mabidi (Raja Casablanca/Maroc) et Michaël-Jordan Nkololo (Caen/France). Enfin, les attaquants convoqués sont Neeskens Kebano (Genk/Belgique), Paul-José Mpoku (Chievo Verone/Italie), Firmin Mubele (Al Ahli Doha/Qatar), Cédric Mabwati (Columbus Crew/USA), Jonathan Bolingi Mpangi Merikani (Mazembe), Cédric Bakambu (Villareal/Espagne), Dieumerci Mbokani (Norwich City/Angleterre), Benik Afobe Tunani (Bournemouth/Angleterre), Meschak Elia (Mazembe) et Yannick Yala Bolasie (Crystal Palace/Angleterre).

Martin Engimo

## ÉLECTION DES GOUVERNEURS

## Les cours d'appel entérinent les listes de la Céni

L'invalidation des candidatures indépendantes n'aura, cependant, pas ragaillardé la centrale électorale dans son rôle d'institution d'appui à la démocratie, pensent maints analystes.

Les derniers réglages avant l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des nouvelles provinces issues du découpage prévue pour le 26 mars viennent d'être effectués à la faveur des arrêts rendus par les différentes cours d'appels chargés d'examiner les recours en contestation des candidats invalidés. Il ressort de ces différents arrêts que ces juridictions ont, dans leur large majorité, entériné les listes de la Céni. Tous les candidats indépendants, qui espéraient que leur requête allait être prise en compte et leur donner la possibilité de concourir le 26 mars en sollicitant le suffrage des députés provinciaux, ont été simplement désillusionnés. En effet, nombre des recours introduits ont été déclarés non fondés. Pour la plupart, il s'agit des candidats indépendants récusés par la majorité présidentielle (MP) qui ne pouvaient se présenter en concurrence avec ceux ayant reçu le quitus de leur famille politique. La MP qui tient à une discipline de vote pour assurer le triomphe de ses candidats n'entend pas voir leur chemin être obstrué par des candidatures parallèle sans bénédiction de la plate-forme. À Lubumbashi, les candidats invalidés au premier degré par la Céni ont vu leur recours être rejetés. Dans le lot se

retrouvent également quelques membres du G7 ayant rejoint l'opposition après s'être démarqués de la MP. C'est notamment le cas de Dikanga Kazadi, Ali Bin Omba, Célestin Tshigudu, etc. Au Kwilu, le commissaire spécial en fonction Michel Balabala a vu sa candidature rejetée pour avoir démissionné du Palu deux jours après avoir déposé son dossier de candidature comme indépendant. À Mbandaka, le sénateur MLC Jacques Djoli, candidat gouverneur à la Tshuapa, n'a pas eu gain de cause, sa candidature ayant été déclarée non fondée.

Un peu partout, c'était le même scénario. Tous les candidats recalés par la Céni n'ont pas réussi à inverser la tendance. Ce qui a fait dire à certains observateurs que la Céni est bien à la traîne de la MP de qui elle reçoit des injonctions, mettant ainsi en péril son indépendance. « La cour a pris la décision de la Céni et l'a coulée sous forme des arrêts. Donc, la cour n'a rien ajouté, la cour a entériné la décision de la Céni. La justice dont on attendait un certain réconfort moral n'a rien fait. La justice a marché comme si elle était en-dessous de la Céni », a regretté Me Bita, avocat du candidat indépendant Gabriel Bolenge dans la nouvelle province de l'Équateur. Toutefois, il est à noter que tous les candidats indépendants retenus par la centrale électorale dont les candidatures étaient pourtant contestées par des partis politiques ont finalement eu gain de cause.

A.D.

PARUTION

# Guy Gweth publie *Moi président*, la vision de 69 jeunes leaders africains sur l'émergence de l'Afrique

L'ouvrage a été présenté, le 9 mars, à Bruxelles par son auteur lors d'une conférence-dédicace. Le fondateur de Knowdys Consulting Group, cabinet de conseil en intelligence économique et stratégique, était accompagné de la Congolaise Annie Mutamba qui figure également dans le livre.

« Les pépites et les pipeaux de l'émergence africaine », tel a été le titre de la conférence de Guy Gweth qui a analysé les enjeux de l'émergence en Afrique. Il a justifié la rédaction de l'ouvrage par le fait que les jeunes leaders africains qui appartiennent à la diaspora n'avaient pas suffisamment voix au chapitre. « Dans certains pays, francophones notamment, on les considère comme des opposants politiques. J'ai eu l'idée de leur donner la parole et ils

ont été sélectionnés en raison de leurs compétences et de leurs parcours totalement atypiques. Chacun a donné sa lecture de l'émergence africaine en tenant compte de son secteur d'activité, de son pays d'origine et d'autres critères que vous découvrirez dans le livre. C'est une remarquable richesse, c'est une véritable boîte à outils que je vous invite à découvrir ». Pour le fondateur de Knowdys Consulting Group, l'émergence de l'Afrique sera africaine ou ne sera pas car si les Africains se basent sur les critères fixés pas les autres, ils ne parviendront jamais à cette émergence. Mais, a-t-il, précisé il existe une chance de devenir émergent en se fondant sur ce que l'Afrique à offrir aujourd'hui de plus haut et de plus dynamique.

User de la diplomatie publique

Annie Mutamba, qui cumule 15 ans d'expérience dans le lobbying et la communication d'influence notamment au sein des institutions européennes à Bruxelles, a indiqué être extrêmement optimiste quant à l'émergence de l'Afrique. Néanmoins, a-t-elle nuancé, elle a beaucoup moins de raisons de l'être en tant que professionnelle dans son domaine. « J'ai l'opportunité depuis un certain temps de travailler dans les instances de décision européennes. Mais je ne perçois pas et ne sens pas cette Afrique émergente. Le soft power africain est imperceptible. C'est grave que les pays africains qui parlent de leur émergence ne soient pas visibles et audibles là où les décisions se prennent », a indiqué la directrice de Meridia Partners.

Pour cette experte en communication, la diplomatie publique, différente de la diplomatie classique, doit sous-tendre les efforts d'émergence des pays africains. Cette diplomatie publique, selon elle, a un lien avec le développement économique. À titre d'exemple, elle a expliqué que l'année 2014, avec la crise sanitaire liée à Ebola, a été une opportunité manquée de communication et de diplomatie publique. « Le continent a été incapable de faire passer une vérité toute simple : sur les 54 pays que compte l'Afrique, seuls 3 étaient concernés par cette crise. Cela a eu un impact écono-



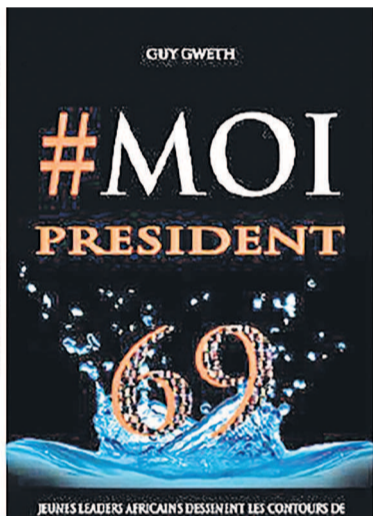
Annie Mutamba et Guy Gweth pendant la conférence

mique car, en termes d'investissements étrangers notamment, l'impact négatif s'est propagé sur le reste du continent. Les trois pays concernés ont subi en 2014 une perte en termes de PIB de l'ordre d'à peu près 400 millions de dollars américains. Les investissements directs ont baissé en Afrique, alors que l'année précédente, ils étaient en hausse de 5%. Donc le lien entre diplomatie publique ou communication et performance économique est clair », a déclaré la directrice de Meridia Partners. Néanmoins, a-t-elle précisé, il faut différencier diplomatie publique et communication gouvernementale car la diplomatie publique est un travail collectif. « Ce n'est pas seulement les leaders politiques qui doivent communiquer sur le pays. Le secteur privé, la presse et la société civile doivent également être impliqués. Mais, pour l'instant, l'intégration entre ces

différentes entités est assez compliquée en Afrique », a-t-elle fait savoir.

Pour Annie Mutamba, le développement d'une vraie et forte diplomatie publique passe également par l'octroi des moyens aux médias africains. En outre, a-t-elle indiqué, développer la diplomatie publique pour les pays africains permettra aussi de diversifier les sources et les partenaires. Bien plus, a-t-elle insisté, il est également important de mesurer les effets de cette diplomatie publique. Selon la directrice de Meridia Partners, si les Africains sont incapables de définir eux-mêmes l'émergence africaine, cela constitue un vrai problème de communication et de diplomatie publique. « C'est autant plus regrettable que c'est devenu un angle mort de la réflexion sur l'émergence », a-t-elle conclu.

Patrick Ndongidi



La couverture du livre

VIE DES CLUBS

## L'entraîneur Mwinyi Zahera quitte le DCMP

Mwinyi Zahera n'est plus entraîneur principal du Daring Club Motema Pembe. Il y a d'abord eu la rumeur de sa démission en tout début de semaine après la défaite contre Muungano le 6 mars. L'information avait été démentie. Mais le mercredi, il a finalement démissionné en accord avec le staff dirigeant du club.

L'information a largement été publiée sur les réseaux sociaux le 10 mars. L'entraîneur principal Mwinyi Zahera du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a quitté son poste. « C'est en accord avec le président de la coordination gentyini ngobila que j'ai décidé de rendre le tablier car je ne peux pas travailler tout en étant en insécurité totale », peut-on lire sur le compte officiel Facebook du désormais coach des Immaculés et actuel sélectionneur adjoint des Léopards de la RDC. Tout serait parti de l'attitude affichée de certains supporters du club dirigé par le commissaire spécial Gentyiny Ngobila de la nouvelle province du Maitombe à la séance d'entraînement du 8 mars au terrain annexe du stade

Tata-Raphaël. Mécontents de la défaite du club face à l'OC Muungano, le 6 mars à Bukavu au Sud-Kivu à l'ouverture de Play Off du championnat national 2016, ils auraient empêché Mwinyi Zahera de conduire l'entraînement. Le coach aurait même eu droit à un jet de projectiles. Mais heureusement, il aurait été protégé par des stadiers. On lui reprocherait d'insuffisance de résultats et un manque d'autorité sur les joueurs. Ne serait-ce pas un prétexte ? Daring Club Motema Pembe s'est qualifié pour ce même Play-Off, se classant deuxième de la zone de développement ouest derrière son rival de toujours, l'AS V.Club, avec 38 points en 18 rencontres disputées, et 29 buts marqués contre 11 encaissés. Deuxième meilleure attaque de la zone, DCMP a fini la phase des poules comme meilleure défense avec un ratio de 0,6 but encaissé par match. se classant deuxième meilleure attaque de cette zone. Malgré cette qualification au Play-Off avec une équipe composée de beaucoup de nouveaux joueurs, le climat est resté délétère entre le coach et des supporters, ainsi qu'avec certains dirigeants, souffle-t-on



Le coach Mwinyi Zahera désormais ex-coach du DCMP

dans les milieux du DCMP. Ainsi, la défaite contre Muungano en première journée de Play-Off de la Division 1 a visiblement profité aux pourfendeurs de Mwinyi Zahera qui a fini par céder en déposant sa démission après plusieurs mois de pression. Cette démission intervient après quinze mois de responsabilité assumée à la tête du staff technique du team vert et blanc de la capitale. Il était venu en remplacement au technicien franco-serbe Lazar Milosevic, dans l'objectif de décrocher une qualification dans une compétition africaine interclubs. Titulaire d'un diplôme Uefa et ancien coach du SC Feignies en division inférieure en France (2000-2010) et actuel sélectionneur adjoint des Léopards de la RDC, Mwinyi Zahera s'en va donc du DCMP au milieu de la saison alors que le club entame l'étape ultime du championnat national. Il laisse l'équipe entre les mains de son adjoint, le technicien Français Daniel Bréard seul aux commandes. Et l'on apprend dans les coulisses que les dirigeants des Immaculés prennent langue avec un autre technicien congolais. Wait and see.

Martin Engimo

## LIGUE DES CHAMPIONS

## Ibrahimovic et le PSG terrassent les Blues de Chelsea

**Le Paris SG s'est imposé face à Chelsea (2-1), décrochant ainsi son billet pour les quarts de finale. Avec une passe décisive et un but Zlatan Ibrahimovic est le grand artisan du succès parisien à Stamford Bridge.**



Ibrahimovic avait prévenu nos confrères de l'AFP, la veille, en conférence de presse : «Paris chassera sans relâche la Ligue des champions». Et le Suédois n'a pas menti : à Stamford Bridge, le PSG n'a rien lâché et a battu, dans le sillage de son attaquant vedette, les Blues. Déjà buteur au match aller, Zlatan a enfin été décisif lors d'un match à élimination directe d'une compétition qu'il dispute pourtant depuis quinze ans.

Expulsé sur la pelouse de Stamford Bridge l'an passé, il n'avait pas participé à la qualification historique du PSG (2-2, après un score d'un but partout au Parc des Princes). Avec le Suédois, le PSG a encore arraché son billet pour le tour suivant, mais avec une victoire à la clé (pour une défaite en 2013-2014 et donc le nul de la saison dernière). Et si Paris a su gagner cette «belle» chez les Blues, c'est parce qu'il a répondu présent sur ce plan physique. A l'image d'Adrien Rabiot, finalement choisi d'entrée par Laurent Blanc après le forfait de Marco Verratti (pubalgie) et qui s'est démené comme un petit diable tout en ayant eu le grand mérite d'être décisif par son but de la 16e minute, admirablement servi par un centre de Zlatan Ibrahimovic.

Rabiot n'a pas tout réussi et a été

certainement moins rayonnant qu'au Real Madrid en novembre (défaite 1-0), lorsqu'il avait déjà dû suppléer Verratti, mais sa performance à 20 ans est de taille. Et a donné raison à Laurent Blanc qui s'attendait à une rencontre très exigeante physiquement, probablement trop pour un Javier Pastore encore juste.

Elle fut d'ailleurs aussi très difficile pour ses partenaires de l'entrejeu Blaise Matuidi et surtout Thiago Motta sur lequel l'étau bleu s'est constamment resserré. Et c'est d'ailleurs sur une perte de ballon de l'Italien qu'est venue l'égalisation de Chelsea, avec au bout de l'action le duel gagné par Diego Costa au devant de Thiago Silva et un tir imparable pour Kevin Trapp (27e). Véritable poison, inspiré dans ses prises de balles, Costa a été le danger numéro un de Chelsea mais malheureusement pour lui et heureusement pour Paris, il s'est blessé à l'heure de jeu et cela a fini par couper les jambes des Blues qui auraient pu prendre tout de même l'avantage juste après, sans une

double parade de Trapp sur des tirs de Willian et Hazard (64).

Dans la foulée, Ibrahimovic tuait le match en reprenant, de près, un superbe centre de Di Maria. Il fallait alors trois buts aux Londoniens pour inverser la tendance. Impossible face à un PSG solide et déterminé, qui a prouvé qu'il pouvait gagner sans Aurier. Car si le Brésilien Marquinhos a eu un apport offensif limité, il a parfaitement muselé son compatriote Willian. Véritable poison au match aller, l'ancien joueur de Donetsk n'a jamais su trouver la faille. Si le PSG n'est pas encore parvenu à faire sauter le verrou des demi-finales (élimination contre le Barça en 2012-2013 et 2014-2015 et par Chelsea en 2013-2014), il fait preuve d'une régularité certaine avec un quatrième quart de finale consécutif. Une étape supplémentaire vers le dernier carré, histoire d'acter enfin la progression de cette équipe construite à coups de millions d'euros par les propriétaires qatars depuis leur rachat du club en 2011.

Camille Delourme

## Le Benfica Lisbonne en quarts de finale, le Zenit éliminé

**Le Benfica Lisbonne s'est qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions en s'imposant sur la pelouse du Zenit Saint-Petersbourg 2-1, mercredi lors du huitième de finale retour, après avoir remporté la manche aller 1-0.**

«Avec tout le respect pour nos adversaires, je savais que nous allions nous qualifier pour les quarts de finale avant le coup d'envoi. Nous avons fait un bon match, marqué deux buts. Nous méritons donc notre victoire», a commenté Rui Victoria, l'entraîneur du Benfica.

Le Zenit pensait avoir fait le plus dur en revenant à égalité sur l'ensemble des deux matches, grâce à un but du Brésilien Hulk (69e) sur un centre de Yuri Zhirkov. Les deux équipes s'étaient jusque-là livrées une opposition âpre.

Mais l'Argentin Nicolas Gaitan a expédié dans le but vide du Zenit un ballon que le gardien russe, Yuri Lodygin, n'avait pu faire mieux que renvoyer contre sa barre sur une frappe instantanée de Raul Jimenez (85e). Il fallait dès lors deux buts au Zenit pour se qualifier pour les quarts de finale, et c'est bien plutôt le Benfica qui a de nouveau marqué, par le Brésilien Talisca dans le temps additionnel (90+6).

C'est cruel pour le club russe, globalement dominateur lors d'une manche retour très disputée, et qui avait déjà tenu bon jusqu'aux arrêts de jeu à l'aller, avant de s'incliner sur une tête de Jonas, servi par le buteur de mercredi, Gaitan (1-0).

«Tout allait de travers pour nous dans les dernières minutes tout comme à l'aller. Ce soir, nous avons vraiment bien joué pendant 40 minutes de la seconde période en nous créant de belles occasions, mais il nous a manqué un peu de chance pour que cela tourne en notre faveur», a réagi Andre Villas-Boas, le technicien portugais du Zenit ajoutant que «c'est vraiment décevant de quitter la Ligue des champions de cette manière».

Le Benfica Lisbonne disputera ainsi les quarts de finale de la compétition européenne, auxquels il n'avait plus accédé depuis la saison 2011-12, où il retrouvera le Real Madrid et Wolfsburg, qualifiés mardi.

C.D.

## BRIN D'HISTOIRE

## Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015) (9) 1973

Cette livraison de Brin d'histoire est consacrée aux jours évanouis de l'année 1973, fortement marquée par la politique. Me reviennent à l'esprit, des moments et des faits significatifs d'une période contrastée.

1973 démarre sous d'heureux auspices. Mgr Emile Biayenda est créé cardinal par le Pape Paul VI le 2 février 1973. Dans l'ordre de succession il vient après Augouard, Biechy, Michel Bernard et Théophile Bemba. Un mois après cet événement, la famille musicale congolaise est en deuil. Albert Ntounta dit Mamadou, ancien chef de l'orchestre Cercul Jazz, décède à Kinshasa le 5 mars 1973. Il est inhumé quelques jours après, le 9 mars, à Brazzaville. Il partage ce triste destin avec démon Kazanaud, grand chanteur et excellent compositeur de l'orchestre Negro Band.

Du 16 au 22 avril 1973, s'ouvre dans la capitale congolaise, le procès de l'affaire Diawara. Ceux qui ont assisté ou aidé Ange Diawara et ses amis ayant pris le maquis après le putsch manqué du 22 février 1972. Les inculpés sont plus de quarante. Parmi eux, Pascal Lissouba, ancien chef du gouvernement et membre du comité central du Parti congolais du travail ; Sylvain Bemba, ancien ministre de l'Information ; quatre Français (Mlle Paule Fioux et Paule Deville, le docteur Boissay et Bernard Quereux) ainsi que des lycéens, soldats et paysans. Coïncidence ou calcul machiavé-

lique, quelques heures après la fin de ce procès, Diawara et ses compagnons d'infortune, Jean-Baptiste Ikoko et Jean-Claude Bakekolo, ainsi qu'une quinzaine de jeunes gens engagés dans la lutte armée dans le maquis de Goma Tsétsé, sont assassinés et leurs corps exposés aux regards du public, au stade de la Révolution (actuel stade Massamba-Débat), dans une mise en scène macabre. La mort de Diawara est l'une de ces énigmes, non élucidées, qui encombrent les annales de l'histoire nationale congolaise. Ange Diawara Farimaka est né en 1942 à Sibiti.

Le 2 juin 1973, débutent les épreuves du premier baccalauréat congolais, au Lycée de la Libération, redevenu Pierre Savorgnan de Brazza, à la faveur de la Conférence nationale souveraine de 1991. Jusqu'à cette première épreuve, le Congo dépendait de l'Académie de Bordeaux, en charge du baccalauréat dans notre pays. L'auteur de ces lignes, alors élève en classe de seconde, obtint son baccalauréat, série A, avec la plus forte note en philo, 17/20.

Le 24 juin 1973, la 4ème constitution du Congo est approuvée par 78% de oui, sans grand déchirement, contrairement à celle du 6 novembre 2015, à l'origine des tumultes observés en octobre de l'année dernière. Heureusement que la mécanique de la violence et du désastre s'est enrayée. Le Congo est passé, une fois de plus, à côté de sa tombe. Le peuple congolais n'a pas

cédé à la paranoïa de certains hommes politiques qui prennent des vessies pour des lanternes. Il saura, le 20 mars prochain, séparer le bon grain de l'ivraie.

La Rançon d'une alliance de Sébastien Kamba (premier long métrage congolais en couleur) est projetée, en première, au cinéma Le Paris (à l'emplacement de la librairie Hacleidick, dans l'immeuble de la Cnss - Caisse nationale de sécurité sociale -, dans le prolongement de l'avenue de Reims).

Le monde musical congolais, jusqu'alors, dominé par les Bantous, Negro Band, Mando Negro Kwala Kwa, Sinza Kotoko et le Super Boboto connaît une petite révolution. Coup sur coup, sont créés de nouveaux orchestres, Le Peuple du Trio Cépakos Célestin, Pamelos et Kosmos, Guérilleros, Super Tembessa, Sekeni Stai-ghen, Super Kwala Kwa, Lisolo, Masano, Mbunzila (ex Negro Band), Kowa, Didi Siscala (ex Mando Negro) rejoint les Bantous de la capitale. Mwana Zama et les Techniciens mettent sur le marché du disque Chanta Bouita. Outre Mwana Zama, Les Techniciens comptent en leur sein, Jean Sylvain Pergo, Toussaint, Teddy, Ballou Canta, Robert Massamba-Débat, Bakouma, Ingani Odilon, Sao Charly. Un deuxième titre Manda fait un tabac dans les débits de boisson. Une pensée pieuse pour Mwana Zama qui vient de nous quitter. Ainsi va la vie à Brazzaville.

MFUMU